Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

10 JUILLET 2026 - N°4269 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 6

LANDES ..... Pages 7 et 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 9 à 11

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 12 à 14

AUREILHAN

Une subvention pour sécuriser la RD626 Page 8

VERTEUIL D'AGENAIS

Une fête de fin d'année réussie Page 11

ENVIRONNEMENT

L'agriculture mise à l'épreuve par les canicules Page 20

Un dispositif solide pour préserver la forêt des flammes



Le vendredi 26 juin, au milieu du très iconique massif forestier de la Bessède et alors que le département était placé « en risque sévère incendie » la préfète de Dordogne a lancé le dispositif de lutte contre les feux de forêt pour l'été 2026. Ici, la forêt couvre 45 % du territoire. Page 3

BISCARROSSE

Les travailleurs saisonniers hebergés

Afin de répondre aux difficultés de logement qui fragilisent le recrutement des travailleurs saisonniers, Biscarrosse a initié la création d'un village pouvant accueillir une centaine de saisonniers.

Page 7



MONTAUBAN

Les sportifs honorés

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a réuni, au château Montauriol, plus de 800 acteurs du mouvement sportif à l'occasion de la Fête des sports 2026.

Page 14



BILLET

Trump et son or

C'est Les Américains ont la particularité d'avoir choisi par deux fois comme président l'homme le plus invraisemblablement dénué d'honnêteté qu'on pouvait imaginer. Et ce n'est pas tout : non seulement Donald Trump est malhonnête mais c'est un mythomane, un affabulateur, un menteur pathologique, une brute épaisse, un débauché misogyne, un apprenti dictateur, un chef de guerre incapable, un vieillard (il a tout de même 80 ans, on l'oublie un peu vite) qui retombe en enfance... La charge n'est pas exagérée en tout cas. Commençons donc par ses talents cosmiques d'escroc : le chef de la plus grande puissance mondiale n'est guère qu'un parrain de la mafia, champion de l'enrichissement personnel et de la prévarication. A-t-on suffisamment noté que sa fortune personnelle a doublé depuis son élection ? Pourquoi se gênerait-il, d'ailleurs, puisque ceux qui l'ont élu et qui l'assistent ne semblent en rien le lui reprocher ? Il y va donc la fleur au fusil et l'oriflamme claquant joyeusement au vent. C'est simple, après tout : comme il sait très bien comment manipuler l'économie, il la manipule sans vergogne et dans des proportions monstrueuses.

De plus, il a l'immense avantage sur les mafieux d'avoir à son service la police et la justice fédérale, alors il fait ce qu'il veut et s'arrange pour que le délit d'initié soit son mode de fonctionnement normal. Et non seulement ce délit méprisable, mais aussi les crimes d'extorsion de fonds, d'escroquerie à échelle internationale, de menaces financières et même physiques que la presse, qu'il n'aime pas, on comprend bien pourquoi, documente à longueur de temps. Non sans risques, puisqu'on se demande si le FBI n'est pas devenu une milice de nervis à la botte du « boss ». Pauvre Amérique !

S'il n'y avait que cette soif de l'or qui s'était emparée du pire président que les USA aient connu en 250 ans d'existence, ce serait déjà terrible. Mais il y a plus grave encore. Ce psychopathe décidément fort sympathique a la particularité d'être odieux avec les faibles et trouillard avec les forts. Ubu Roi grotesque à un point que même Alfred Jarry n'avait pas imaginé, le satrape de Washington hurle des imprécations à tout va devant ceux qui se croyaient ses alliés et se défile honteusement dès que Poutine ou les Gardiens de la révolution lui montrent son inanité. Cet individu détestable ne fonctionne qu'à la violence et à l'appât du gain. C'est une catastrophe pour son pays, mais tant pis. Par contre, c'est une horreur pour le monde entier. Ne soyons pas naïfs : les Américains sont, ont toujours été et resteront toujours des businessmen. C'est dans leur ADN : il faut se souvenir que le grand Franklin Roosevelt lui-même, dont on a pendant si longtemps loué les valeurs morales, a commencé à aider les Alliés de 1939 en leur facturant au prix fort ses prestations industrielles. Et il a fallu que les Japonais le provoquent pour qu'il se résolve à entrer en guerre. Certes, il y a eu le plan Marshall... Mais c'était du « gagnant-gagnant » clair et net. Que dire plus récemment des contrats faramineux signés par les Américains pour reconstruire l'Irak qu'ils avaient détruit ? Nos « amis » ne perdent jamais le nord. Voilà de quoi méditer.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

12 juillet 2026 – 15e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 1-23

Nous avons la chance aujourd'hui de profiter de l'homélie de Jésus en personne. Il explique cette belle parabole du semeur et des aléas de la semence. Aléas parce qu'il y a la vie et les risques qu'elle représente. Le semeur aimerait tant que toutes ses graines puissent tomber dans la bonne terre mais ce n'est pas le cas. Alors, commenter ce passage trahirait une certaine prétention de notre part et tout particulièrement de la part de l'auteur de ces lignes, lui-même alourdi par son péché, les dérives de sa propre existence. Mais au milieu de ce passage, il y a les versets 11 à 18.

Dans ces lignes, Matthieu nous exprime ce que ressent Jésus à l'égard de ce peuple, à la fois curieux de ses propos (v. 2) et avide d'entendre ce qu'il comprend être la vérité. Il nous dit aussi pourquoi il nous parle en paraboles.

Nous avons sans doute le même problème aujourd'hui et il est bon de comprendre que pour nourrir la foi des croyants, il ne s'agit pas simplement de plaquer quelques dogmes ou quelques paroles théologiques même si – et nous le savons – elles sont vraies et nécessaires, mais de comprendre notre propre démarche et de faire comprendre au monde qui nous entoure que notre foi est justement un amour que nous recevons de Dieu et que nous devons partager et expliquer à tous ceux qui nous entourent. La foule de l'époque et celle d'aujourd'hui sont ballottées par tant de préoccupations, de soucis et de vulnérabilités, qu'il leur est parfois difficile de comprendre ce Christ qui vient révéler le premier commandement (Mt 22, 37). Ne sommes-nous pas, nous aussi, des hommes et des femmes qui ont beau écouter et ne comprennent pas, qui ont beau regarder mais ne voient pas (v. 14) ? Nous aussi nous avons parfois « le cœur alourdi « (v.15) transformant souvent la révolution que nous apporte le Christ en simple rite religieux. C'est ainsi que nous nous devons de prêter attention à ces paroles qui nous sont données par le Sauveur et qui ne sont pas simplement des commandements que tout le peuple chrétien a pour mission d'exécuter. Bien sûr, Jésus dit bien à ses disciples qu'ils ont la chance de voir celui qui transforme nos vies et d'entendre directement ses paroles. Les autres, la foule, elle, elle reçoit ces mêmes propos sans tout à fait percevoir l'importance de ce qui est dit. Et pourtant, ces disciples qui sont si proches du Sauveur ont eu aussi des travers (Mc 10, 37) (Mt 26, 72). Lorsque nous nous promenons dans la campagne et nous voyons ces champs retournés avec soin mais encore encombrés de cailloux de toutes tailles, nous pouvons penser à cette parabole et nous demander aussi si nous ne sommes pas, nous-mêmes ces grosses pierres qui empêchent le développement de la terre. Nous ne sommes pas que les victimes des traquenards du mal, nous en sommes parfois les complices. Heureusement, la Parole de Dieu ne peut que triompher surtout si nous nous méfions de ces obstacles en apparence anodine. Que la Bonne Nouvelle se fraye un chemin au milieu des limites de nos vies et comprenons, alors, qu'elle atteindra son but. Que nous la comprenions et que nous apprenions à nous laisser transformer.

Gérard CROZAT, diacre

Au fil des jours

Une culture de protection

« La canicule replace les corps, la vie et la mort au centre du jeu », a écrit Cécile Schmid, présidente de la Fabrique écologique. Cela se constate chez beaucoup de personnes troublées, angoissées devant ce que nous venons de vivre. Alors, chers messieurs les « imbéciles », vous qui refusez le changement climatique, qu'en dites-vous ?

Depuis beaucoup d'années, il y a eu des prophètes – dont le pape François – qui ont averti les habitants de la planète que nous sommes. Le bilan est lourd en vies humaines mais aussi pour la flore et la faune. Voulons-nous nous suicider et détruire la Terre-Mère ? Que de discours, de causeries, de bonnes paroles mais pratiquement tout continue comme si de rien n'était. Et pourtant ces deux canicules devraient en vérité nous faire prendre au sérieux le sort de la Terre et de l'humanité. De vous, de vos enfants, de l'avenir immédiat.

Le monde entier s'est félicité de l'encyclique *Laudato si'* du pape François. Mais où sont les changements de conscience, de façons de vivre ? Va-t-on se décider à miser sur un autre style de vie ? François l'écrit : *« Comme jamais auparavant dans l'histoire, notre destin commun nous invite à chercher un nouveau commencement... Faisons en sorte que notre époque... »* soit reconnue dans l'histoire comme celle de l'éveil d'une nouvelle forme d'hommage à la vie, d'une ferme résolution d'atteindre la durabilité, de l'accélération de la lutte pour la justice et la paix et de l'heureuse célébration de la vie. «

L'heure est à l'urgence. Et devant les prochaines élections, il est primordial d'avoir des candidats qui soient guidés par le service de leur pays et soient inquiets de cette urgence. Cela suffit d'annoncer des plans qui ne se réalisent pas ou si peu ! On discute au moment de la crise (de froid ou de chaleur) mais l'événement passé, silence radio ! Et grandit le mal et l'avenir est très inquiétant.

Mais les citoyens doivent se bouger. C'est ensemble que nous devons agir. Il faut sauver la planète, et comme l'a écrit Bruno Latour, *» qui perd la terre, perd son âme. «*

François nous a dit que *» tout est lié ! «* . Maltraiter la faune, la végétation conduit au suicide collectif. Et la société a besoin des chrétiens (avec les hommes et les femmes de bonne volonté) qui soient apôtres d'une *» culture de protection ! «*

J.-C. PETEYTAS, diacre

Billet

M. le curé n'a plus le temps de manger

De la table bien tenue du presbytère d'autrefois à l'alimentation négligée du prêtre nomade d'aujourd'hui, un diététicien nutritionniste dresse un constat préoccupant. Récit d'une disparition.

Au milieu du siècle dernier, même les prêtres les plus isolés vivaient la convivialité de la table.

En Vendée par exemple, le curé de La Flocellière bénéficiait du service de deux de ses sœurs célibataires, toutes dévouées à tenir une grande et belle maison où résidait aussi un jeune vicaire, associé à la même table pour le vivre et le couvert. Les paroissiens apportaient des dons en nature. À chaque mariage, le traiteur faisait parvenir au presbytère autant de parts qu'il y avait de résidents, augmentées des séminaristes de la famille qui se trouvaient ainsi soustraits aux débordements d'un repas de fête trop arrosé et d'un bal de noces endiablé. Le cousin germain de ma grand-mère, Louis-Marie Daviaud, curé de Saint-Sornin, quand il venait nous voir, était toujours accompagné de Marie, la Bretonne. À la mort de son curé, emporté par une grippe maligne à l'âge de 58 ans, elle a retrouvé son pays natal. On ne l'a plus jamais revue.

La bonne du curé, chantée par Annie Cordy, prenait en compte un imaginaire qui continue de faire sourire.

Dans la revue *Prêtres diocésains* de mai 2026, Alexandre Grzeczka, diététicien nutritionniste, signe un article intitulé *Alimentation des prêtres, retrouver un équilibre.*

Il écrit : *« Le repas de cure était une institution aujourd'hui disparue. Jusque dans les années 1960-1970, le repas du prêtre n'était pas un acte privé, mais une institution semi-publique régie par des codes stricts. La gouvernante, la "bonne du curé", avait un rôle majeur : elle n'était pas qu'une employée, elle était la gardienne du corps du prêtre. Les travaux sociologiques montrent qu'elle assurait une régularité diététique. »*

Et de poursuivre : *« À l'inverse du curé d'Ars qui négligeait sa table, le "bon prêtre de campagne" devait avoir une table décente pour honorer ses invités, tout en restant personnellement sobre. Avec la disparition des gouvernantes et le regroupement des paroisses, le rapport à la nourriture s'est effondré, faisant émerger "l'alimentation négligée". Le prêtre moderne est un nomade. Il court d'une réunion à une célébration. Le repas n'est plus un rite, mais une contrainte technique à évacuer. »*

Claude BABARIT, prêtre

Courrier français – HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta
BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex

40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63 / redaction40@courrier-francais.fr
a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Audrey Massias et Patricia Carrizey.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1122 C 92913 / 1127 C 92915 / 1127 C 92916 / 1127 C 92917
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Feux de forêt Le vendredi 26 juin, au milieu du très iconique massif forestier de la Bessède et alors que le département était placé « en risque sévère incendie » la préfète de Dordogne a lancé le dispositif de lutte contre les feux de forêt pour l'été 2026. Ici, la forêt couvre 45 % du territoire.

Un dispositif solide pour préserver la forêt des flammes

Il y a quelques jours, Marie Aubert, préfète de la Dordogne prenait un arrêté rétrogradant le risque d'incendie de « sévère » à « modéré » dans le département. Rien ne dit qu'il le restera...
« La question n'est pas de savoir s'il va y avoir des incendies cet été, mais comment les combattre et intervenir au plus vite pour limiter les dégâts », déclarait la représentante de l'État le 26 juin sur l'aérodrome de Belvès, sans résignation mais avec lucidité.
C'est là qu'était officiellement donné le coup d'envoi du dispositif de lutte contre les incendies de forêts de l'été 2026, en présence des sapeurs pompiers du SDIS 24 (Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne) et de leur directeur général Alain Rivière ; de Claude Jeay, sous-préfet de Sarlat ; des représentants de la DFCI (Défense des forêts contre les incendies) et de l'ONF (Office national des forêts).

Une menace récurrente

En qualifiant les semaines en cours et à venir de *« saison compliquée »*, Marie Aubert apportait en direct la preuve de ses dires... *« Pour les démonstrations qui vont suivre, nous devions compter sur un hélicoptère bombardier d'eau... engagé d'urgence ce matin pour un feu dans les Landes. »*

> **Le Sud-Ouest est d'ores et déjà positionné à haut risque**

Le vocabulaire ensuite employé par les soldats du feu et la préfète était bien celui du combat : *« arsenal »*, « attaque rapide et massive »... Il n'est pas exagéré dans le 3e département forestier de France, dont la surface est recouverte à 45 % par la forêt. La Dordogne se plaçait également en 2025 à la 3e position néo aquitaine en matière de départs de feux - 348 - avec 291 hectares partis en fumée.
« Le département est confronté à un risque devenu structurel, aggravé par des sécheresses récurrentes, poursuivait la préfète. *Ces chiffres rappellent les incendies dantesques de 2022, qui avaient conduit à l'envoi de sapeurs-pompiers périgourdins en renfort vers la Gironde... Sans compter les menaces répétées sur le massif de la Double, le plus problématique des massifs forestiers du Périgord. Les couverts végétaux résistent bien mais ils sont mis à rude épreuve et il ne faut pas ignorer les effets du stress hydrique sur les feuillus. »*

Les feux décryptés

C'est ensuite dans le PC mobile acquis par la Dordogne et la Corrèze, prêt à se déplacer sur les grosses opérations, puis sur le vaste espace de l'aérodrome que se poursuivait la matinée avec des démonstrations stratégiques. Au chapitre des explications : les caméras avec leur travail de détection et de triangulation relayées en direct sur grand écran, un logiciel de projection dans le temps et l'assistance de l'IA pour les décisions opérationnelles... la haute technologie est d'un secours précieux pour lutter contre les feux. C'est également le cas pour les drones, avec une vingtaine d'équipes spécialisées qui, à tous les stades de l'incendie, apportent une meilleure compréhension du terrain.
Sur le terrain - et après une remise de véhicules officielle pour les acquisitions de ces dernières années - les sapeurs-pompiers lançaient une simulation d'attaque en ligne puis d'autoprotection avec des véhicules s'enveloppant eux-mêmes de bruine.
« Mais la lutte commence par la prévention et la sensibilisation, s'accordaient à dire les responsables du SDIS 24 et Marie Aubert. *9 feux sur 10 sont d'origine humaine... »*

Titia CARRIZEY-JASICK



Une attaque en ligne pour fixer un front d'incendie. *T. C-J.*



Le lancement de la lutte de l'été, avec les moyens déployés en Dordogne. *T. C-J.*



La remise des clefs des véhicules mis à disposition de la Dordogne au cours de ces dernières années par Marie Aubert, préfète de la Dordogne. *T. C-J.*



Les drones, à tous les stades de l'incendie *T. C-J.*

Ce qui est interdit ou autorisé



9 feux sur 10 sont d'origine humaine. *SDIS 24*

Le passage en risque modéré (tel qu'il est de rigueur du 1er mars au 30 septembre hors conditions exceptionnelles) entraîne la fin de la limitation de la circulation, du stationnement et des activités ludiques ou sportives dans les massifs sensibles au risque incendie de forêt. De même, les spectacles pyrotechniques - tirés par des professionnels uniquement - sont à nouveau possibles.
Pour rappel, les interdictions suivantes demeurent et doivent être respectées...
Sur tout le territoire du département : de brûler des déchets verts et d'utiliser des lanternes volantes
Dans la zone sensible au risque d'incendie de forêt : d'utiliser du feu, d'utiliser des outils de débroussaillement thermique type chalumeau, de fumer, de jeter tout débris incandescent, de procéder à des incinérations de déchets et brûlages dirigés, chantier de carbonisation, les feux d'artifice réalisés par des particuliers, l'utilisation de barbecues mobiles, braseros, réchauds, feux de camp...

Subventions et dotations L'état joue un rôle de financeur important dans différentes catégories de moyens mis en œuvre. caméras, DFCI, sensibilisation des populations...

Près de 2,2 millions d'euros en 2024 et 2025

À l'occasion de cette journée, la préfète Marie Aubert et le SDIS 24 présentaient les moyens déployés en Dordogne sur les trois chapitres relevant de l'État.

1. Surveillance et détection avancée

En 2024, le SDIS 24 a bénéficié d'un financement de l'État de 1,7 million d'euros pour équiper 17 châteaux d'eau et pylônes de caméras autonomes capables de détecter les fumées et de les localiser dans un rayon de 20 km, y compris la nuit. Ce dispositif, interconnecté avec celui de Gironde et bientôt celui de Charente, permet notamment de couvrir la totalité du massif de la Double.

2. Pistes DFCI et patrouilles forestières

Pour faciliter l'accès des pompiers aux massifs forestiers, les pistes de défense des forêts contre les incendies (DFCI) ont en 2025 bénéficié de 485.000 euros (388.000 euros de fonds européens et 97.100 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine).
Équipées de véhicules pick-up financées par l'État, 2.300 patrouilles ont été déployées sur le terrain durant la saison pour sensibiliser la population, surveiller les massifs et potentiellement intervenir sur des feux naissants en attendant les sapeurs pompiers.

3. La Météo des Forêts

Disponible chaque jour à 17 h sur meteofrance.com et sur l'appli Météo-France du 28 mai au 30 septembre, la Météo des Forêt informe les citoyens sur le niveau de danger de feux pour chaque département. Elle s'appuie sur une échelle à quatre niveaux : faible (vert), modéré (jaune), élevé (orange) et très élevé (rouge) avec chacune des interdictions et des recommandations de rigueur.

T. C-J.



Dans le PC mobile, les caméras de tout le département en direct. *T. C-J.*

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 1er au 25 juin : Eden Benoît-Havard (Périgueux), Rayen Maillet (Sarlat-la-Canéda), Amaël Léger (Cénac-et-St-Julien), Ezéchiel Mann (Sarlat-la-Canéda), Cléa Lesur (St-Aulaye), Mylan Bouyssou (Sarlat-la-Canéda), Mia Desmoulins (Périgueux), Kelia Gbadagni (Coulounieix-Chamiers), Émile Esnard (Ribérac), Marius Coissac (Périgueux), Anélia Sensée Meheust (Chancelade), Esmée Maes Ferreira (St-Astier), Louna Hardy (Trélissac), Taïsya Baptiste (St-Aquilin), Mathis Poichotte Deltour (Mensignac), Paul Monsallier (Champcevinel), Ilyanna Laitang (Notre-Dame-de-Sanilhac), Arthur Alves (Trélissac), Nollan Gaspar Gimenez (Beaupouyet), Liam Adam Ahmed (Périgueux), Hilal Nejjar (Notre-Dame-de-Sanilhac), Aliyah Benfriha (Trélissac), Iris Le Pemp (St-Laurent-des-Hommes), Nathan De Carvalho (Terrasson-Lavilledieu), Paul Vinot (Périgueux), Yzaho Laleu Guyau (Ribérac), Léonie Fournet (Boulazac), Clémence Dufour (Chancelade), Jules Cerceau Salomon (Périgueux), Camille Vauvelle (St-Méard-de-Drône), Ilyo Shpata (Périgueux), Romy Thibeaud (Montrem), Timéo Foulard (Périgueux), Abel Scudier (Plazac), Rosalia Laffleur (St-Astier), Esteban Blériot Guerin (Sorges), Raphaël Sanchis (Coulounieix-Chamiers), Aryana Barbary (St-Jean-de-Côle), Lazio de Guglielmi (Eyliac), Lou Varnier (Terrasson-Lavilledieu), Gianni Nauleau (Boulazac-Isle-Manoire), Sublime Kadinga Moudzily (Périgueux), Gabin Cavaillé (St-Pardoux-la-Rivière), Warren Attoumani (St-Laurent-sur-Manoire), Léon Hubert (Coulounieix-Chamiers), Maya Dioumassy (Périgueux), Julia Dauriac (Montagnac-d'Auberoche), Lucas Reyneaud (Chancelade), Ambre Constanty (Fossemagne), Alma Jeanneau (Thiviers).

Mariage du 20 juin : Amandine Reydy et Mohcine Kabbas.

Décès du 18 mai au 19 juin : Pierrette Chavane (92 ans, Périgueux), Jean Juillard (65 ans, Salagnac), Jacques Beneyrol (86 ans, Nontron), Didier Liébus (63 ans, Ste-Nathalène), Nadia Chevalier-Rebiere (57 ans, Périgueux), Georgette Duponteil (86 ans, Douzillac), Jean Martial (83 ans, Bassillac), Bernard Labatut (73 ans, St-Léon-sur-Vézère), Fanny Gavignet (74 ans, Périgueux), Roland Sauvanet (65 ans, St-Laurent-des-Vignes), Paulette Garreau (65 ans, St-Front-d'Alemps), Simone Laval (98 ans, Périgueux), Madeleine Batard (103 ans, Coulounieix-Chamiers), Jeannot Delteil (82 ans, Cendrieux), Benoît Schmeltz (55 ans, Villamblard), Susan Patterson (75 ans, St-Martin-des-Combes), Steven Pieters (78 ans, Allas-les-Mines), Paul Chausse (89 ans, St-Julien-de-Lampon), Serge Caminade (58 ans, Cours-de-Pile), Maurice Rasteu (84 ans, Nice), Thérèse Grison (79 ans, Le Bugue), Cécile Heritier (81 ans, Bertric-Burée), Maurice Baguelin (86 ans, Chancelade), Suzanne Gadan (95 ans, St-Front-de-Pradoux), Didier Duval (53 ans, Périgueux), Enersto Delevoye (19 ans, Bourdeilles), Joseph Foncy (87 ans, Montignac-Lascaux), Jean-Jacques Mazeau (69 ans, Périgueux), Susan Mace (60 ans, St-Médard-de-Mussidan), Justin Rousseau (93 ans, Abjat-sur-Bandiat), Robert Labousset (91 ans, Lalinde), Jean-Pierre Colet (74 ans, St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart), Martine Bernet (68 ans, Sarliac-sur-l'Isle), Vera Bukk (100 ans, Périgueux), Max Gervaise (73 ans, Trélissac), Suzanne Garreau (88 ans, St-Pardoux-la-Rivière), André Marcheix (91 ans, Douzillac), Maria-Nieves Mougnaud (73 ans, St-Orse), Catherine Robin (64 ans, Montpon-Ménestérol), Jacques Guy (76 ans, St-Astier), Philippe Boudens (59 ans, Lalinde), Bernard Dubost (68 ans, Périgueux), Nicole Serres (84 ans, Périgueux), Maxime Ponceau (98 ans, St-Just), Jeannine Blanc (89 ans, Valojoulx), Thierry Valadeau (74 ans, Audrix), Francine Bauduin (90 ans, St-Léon-sur-l'Isle), Jean-Paul Lambergeon (87 ans, Coulounieix-Chamiers), Andrée Dupuy (94 ans, Nontron), Gérard Souvay (94 ans, Périgueux), Charly Roby (76 ans, St-Aquilin), Denise Lerein (90 ans, Ribérac), Philippe Lecamus (68 ans, Sarlat-la-Canéda), Pascal Delmas (58 ans, Périgueux), Serge Delpit (77 ans, Montignac-Lascaux), Serge Duhoux (62 ans, Périgueux), Jean Monrozies (86 ans, Périgueux), Abdelkader Zitouni (93 ans, Bègles), Jean-Pierre Houllier (89 ans, Lalinde), Frédéric Meanard (62 ans, Thiviers), Pascal Precigout (59 ans, La Tour-Blanche-Cercles), Nathalie Poilvert (61 ans, Sorges-et-Ligueux-en-Périgord), Patrice Neycenssas (67 ans, Agonac), Guy Marty (72 ans, Corgnac-sur-l'Isle), Baptiste Blondel (95 ans, Trélissac), Michel Gourvat (74 ans, Agonac), Marie-Christine Lafournière (74 ans, Beynac-et-Cazenac), Yvette Cervera (93 ans, Périgueux), Maurice Dessalles (74 ans, Coursac), Hervé Lacroix (61 ans, Périgueux), André Courty (85 ans, Périgueux), Nicole Malbec (81 ans, Sarlat-la-Canéda), Maria Lemos Teixeira (54 ans, Journiac), Odette Serra (99 ans, St-Astier), Christophe Boulin (81 ans, St-Léon-sur-l'Isle), Didier Bernard (76 ans, Salignac-Eyvigues), Stéphane Trubert (54 ans, Bergerac), Jacques Pugnet (98 ans, Périgueux), Marcelle Lachenèvrerie (91 ans, Sarlat-la-Canéda), Germaine Bramerie (79 ans, Périgueux), Solange Michelet (92 ans, Mussidan), Jean Debat (83 ans, Sanilhac), Jean-Pierre Courdurie (76 ans, Bassillac), Jeanne Gaudaut (101 ans, Carlux), Fabienne Gaillard (61 ans, Verteillac), Michelle Mege (81 ans, St-Martial-d'Albarède), Michael Pitchers (79 ans, Ribérac), Simonne Petrykoswi (90 ans, Périgueux), Marinette Legrand (73 ans, Agonac), Paul Viroulet (89 ans, Piégut-Pluviers), Danielle Baumann (70 ans, Lavalade), Élisa de Almeida (87 ans, Périgueux), Jean-Louis Joussain (75 ans, Coulounieix-Chamiers), Jacqueline Bruguera (88 ans, La Chapelle-Faucher), Jean Trarieux (79 ans, Négrondes), Christophe Mariani (58 ans, Périgueux), André Serbat (81 ans, Tocane), Valérie Chopinet (57 ans, Boulazac-Isle-Manoire), André Boisneault (83 ans, Bergerac), Christophe Crevon (62 ans, St-Martin-de-Ribérac), Alain Doche (80 ans, St-Astier), Christophe Gabriel (53 ans, Périgueux), Nicole Gillot (65 ans, Périgueux), Irène Kiefer (95 ans, St-Pardoux-la-Rivière), Jeannine Crassin (87 ans, Bergerac), Guy Buisson (90 ans, Bassillac), Marc Caunille (95 ans, Périgueux), Réjane Paille (100 ans, Périgueux), Françoise Brossauf (70 ans, St-Pierre-de-Frugie), Marie Geraud (91 ans, Périgueux), Roland Chabot (95 ans, Nontron), Jacques Métivier (82 ans, Cherveix-Cubas), Jean-Claude Angot (89 ans, Périgueux), Maryse Pareil (73 ans, St-Astier), Jean Galavielle (83 ans, Coursac), Hubert Denuel (81 ans, Bergerac), Paul Lambert (82 ans, St-Germain-des-Prés), Claudia Joschko (65 ans, Mareuil), Raymond Dubut (93 ans, Négrondes), Françis Decottignies (79 ans, Eyzerac), Aline Dupuy (89 ans, Périgueux), Jacquelines Chapeai (77 ans, Brantôme-en-Périgord), Maryse Maille (73 ans, Cendrieux), Robert Faure (85 ans, Augignac), Brigitte Gard (70 ans, St-Aigulin), Pascal Leymarie (68 ans, Boulazac), Henriette Faure (101 ans, St-Germain-du-Salembre), René Ruempol (81 ans, Fleurac), Alain Grenet (77 ans, Périgueux), Jean Gunder (89 ans, Périgueux), Marc Montillaud (74 ans, Coulounieix-Chamiers), Désiré Lachaud (96 ans, Chancelade), Marie Daniel (70 ans, Antonne-et-Trigonant), André Veyssière (82 ans, Montanceix), Jean Liard (91 ans, St-Astier), Pierre Vernhes (45 ans, Razac-sur-l'Isle), Franck Sementery (55 ans, Périgueux), Serge Clée (75 ans, Périgueux), Florian Lacombe (44 ans, Nontron), Josette Robert (93 ans, Périgueux), Irène Borde (93 ans, Ribérac).

Les rendez-vous de Glady

Le château de Fénelon



Le château. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

Le château de Fénelon édifié au XIe siècle sur une motte, impressionne par la puissance guerrière qu'il dégage et certains visiteurs vont y chercher et trouver des images de la série *Fortune de France* tournée entre mars et juin 2023.

Reprendre l'histoire de Fénelon au moment de la naissance de François de Salignac de la Mothe-Fénelon le 6 août 1651 est une façon de revenir sur la biographie de cet illustre périgourdin.

Né du second mariage de Pons de Salignac de La Mothe-Fénelon avec Louise de la Cropte, il passa son enfance à Fénelon avant de faire ses études au collège de Cahors, puis d'entrer à quinze ans à Saint-Sulpice à Paris.

Ordonné prêtre en 1677, il force l'admiration de la société parisienne pour ses qualités d'orateur et la pertinence de ses prêches qui l'amènent à œuvrer pour la conversion des protestants. En 1687, son *Traité de l'éducation des filles* écrit pour les filles du ministre Colbert le rend célèbre.

En 1689 sur recommandation de Bossuet, Louis XIV l'appelle à Versailles pour assumer la charge de précepteur de son petit-fils (le duc de Bourgogne). C'est pour ce petit Louis qu'il écrira *Les aventures de Télémaque*, récit pédagogique et épique, sorte de suite à *L'Odyssée* d'Homère où le jeune Télémaque part à la recherche de son père Ulysse.

Les résultats sont tels que les deux autres petits-fils, le duc d'Anjou (futur roi d'Espagne) et le Duc de Berry, lui seront confiés.

Considéré comme un esprit des plus brillants, il siégera à l'Académie Française en 1693 aux côtés de La Fontaine, Racine ou La Bruyère. En 1695 le roi le nommera archevêque-duc de Cambrai.

En 1699, un valet indélicat vole une copie du manuscrit *Les aventures de Télémaque* qui sera publié à Paris puis à La Haye, sans l'accord de l'auteur. Des édits royaux tentent d'interdire la vente en France considérant qu'il s'agit d'une attaque indirecte contre Louis XIV. La disgrâce de Fénelon semble définitive.

La guerre a repris dans le Nord et cet apôtre de la charité éveille une ferveur sans cesse grandissante.

Le Grand Dauphin fils de Louis XIV meurt en 1711 et ses amis de toujours demande à Fénelon d'aider le duc de Bourgogne, son premier élève, quand celui-ci devient l'héritier direct du trône. Pour lui, il établira un plan de gouvernement dont « un Examen de conscience sur les devoirs de la royauté » véritable préfiguration de ce que sera l'Assemblée Nationale. Hélas en 1712 le nouveau dauphin et son épouse succombent à une épidémie de rougeole à Versailles.

Le prélat consacrera désormais sa vie à son diocèse avec de grandes tournées pastorales jusqu'à la chute de son carrosse dans une rivière. Le célèbre Chirac, médecin du futur régent Philippe d'Orléans, dépêché pour le sauver, n'y parviendra pas. Il meurt le 7 janvier 1715.

Depuis 40 ans la famille Delautre se donne entièrement à la conservation de cette forteresse. Aujourd'hui ils peuvent mesurer leur réussite et se reposer sur leur fils Jean-Julien qui, depuis des années, s'évertue à confronter la force de ce patrimoine, préservé depuis le XVIIe siècle, avec ses salles meublées et ses collections allant du Moyen Âge au Premier Empire, aux créations contemporaines.

Du 12 juillet au 27 septembre 2026, le château va présenter les créations de Fernando Costa, sculpteur sarladais. A l'entrée du site, quatre sculptures monumentales en acier corten accueilleront les visiteurs. À l'intérieur, dans les espaces d'exposition, seront exposées ses œuvres qui ont fait sa réputation dont une spectaculaire robe de mariée réalisée à partir de plaques métalliques blanches.

Le château et trois dépendances extérieures : la maison de la nourrice, la ferme de la Condamine et la métairie de Fraysange, sont inscrits au titre des Monuments Historiques depuis 1962,

Glady de BRÉGEOT (clp)

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Samedi 11 juillet : 18 h 30 au Pizou. Dimanche 12 juillet : 11 h à Montpon.

Ste-Thérèse-du-Manoire. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à Marsaneix. Dimanche 12 juillet : 10 h 30 à St-Georges.

St-Front-St-Étienne. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 12 juillet : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 12 juillet : 10 h 30 à Vergt.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Dimanche 12 juillet : 11 h à Lalinde.

Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Dimanche 12 juillet : 9 h à Vélines.

St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à St-Nexan et à La Force. Dimanche 12 juillet : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Villamblard et 18 h 30 à St-Jacques.

St-Martin-des-Vignes. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à la chapelle de Lestignac. Dimanche 12 juillet : 9 h 30 à Issigeac, 11h15 à Eymet.



Nos agences immobilières CENTURY 21 en Dordogne

PÉRIGUEUX . MONTPON-MENESTEROL
SARLAT-LA-CANEDA

Au cœur de votre département toute l'année & sur les routes du Tour cet été !



PRIX DE LA COMBATIVITÉ — FOURNISSEUR OFFICIEL

Voir règlement en agence ou sur century21.fr
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

Agenda

Par ici les sorties

PÉRIGORD BLANC

CHANCELADE. Les tablées de l'abbaye, le mardi 14 juillet au parc du Logis abbatial. Apporter : assiettes, couverts et verres, boisson et pain. Un plat salé, un plat sucré à partager. Tables et bancs sont fournis.
COULOUNIEIX-CHAMIERS. Paroles au féminin, le vendredi 17 juillet de 9 h à 11 h au CCAS, 60 ter avenue du Général-de-Gaulle. Un rendez-vous mensuel dédié aux femmes pour échanger sur des sujets de la vie quotidienne. Tél. CCAS : 05.53.35.57.50.
MUSSIDAN. Les ateliers du musée André-Voulgre, dès 5 ans et à partir du mardi 14 juillet. Ateliers gratuits. Programme et dates sur museevoulgre.fr. Réservation obligatoire au 05.53.81.23.55.
PÉRIGUEUX. Rencontre avec Patrick François, auteur de *Vive le vélo !*, le samedi 11 juillet de 11 h à 18 h à la librairie Marbot, à l'occasion du passage du Tour de France à Périgueux.
STE-ASTIER. Visite du clocher, les vendredis 17 et 24, mardis 21 et 28 juillet et les mardis 4, 11 et 18 et les vendredis 7 et 14 août à 10 h 30, rendez-vous à l'office de tourisme.
Circuit découverte autour de St-Astier, les jeudis 16, 23 et 30 juillet et jeudis 6 et 13 août, déplacement en véhicule personnel, de 14 h à 17 h 30. Gratuit. Réservation et information : office de tourisme au 05.53.54.13.85.

PÉRIGORD NOIR

CARSAC-AILLAC. *Harmonie des possibles - Expression conjuguée*, exposition de Jean-François Demeure, plasticien et sculpteur, et Guillaume Bourquin, peintre-écrivain, du 11 juillet au 29 août à l'Espace d'art La Ligne Bleue, ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 19 h. Vernissage le samedi 11 juillet à 18 h 30. Tél. 06.83.36.97.86.
LES EYZIES. Atelier L'Âge de perles. Depuis quand choisit-on d'agrémenter son apparence physique d'éléments décoratifs mais aussi symboliques ? En quelles matières ? Pour les vivants ou les défunts ? Rendez-vous les 21 et 23 juillet à 10 h 30 au musée national de Préhistoire. À partir de 6 ans ou enfants seuls à partir de 9 ans. Tarif : 7 euros. Réservation en ligne : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation ou au 05.53.06.45.45.
ST-CYPRIEN. Projection intégrale du ballet *Le songe d'une nuit d'été* de l'Opéra national de Paris, suivie d'une expérience immersive pendant l'entracte avec des casques de réalité virtuelle (*Âme de danseuse* au Palais Garnier). Rendez-vous le vendredi 17 juillet à 20 h au Petit Foyer. Gratuit. Réservation obligatoire : 05.53.28.66.00 ou julia.babylon@ccvdfb.fr

PÉRIGORD POURPRE

BERGERAC. Soirée jeux de société, le mercredi 22 juillet et le mercredi 12 août à 18 h à la librairie Colline aux Livres. Gratuit, à partir de 8 ans. Réservation en librairie ou au 05.53.57.90.97.
- « *Murder party* » - *l'expérience Cyrano*, tous les vendredis et samedis jusqu'au 29 août à partir de 18 h (6 créneaux toutes les quinze minutes) au Quai Cyrano. Deux parcours : rouge à partir de 13 ans et bleu : 6-13 ans. Tarifs : plein 12 euros, réduit : 10 à 8 euros selon conditions, pack famille (2 adultes et 2 enfants) : 35 euros. Sur réservation uniquement : https://boutique.quai-cyrano.com/ ou 05.53.57.03.11.
- Découvrir un **musée temporaire sur les objets de la vie quotidienne entre 1850 et 1950,** au 14 rue St-James jusqu'au 29 août du lundi au samedi de 14 h à 18 h. Gratuit. Tél. 06.87.30.28.58.
LA FORCE. Exposition interactive : *La cour des contes*. Une enquête policière pour les plus jeunes, dans l'univers du conte ! (à partir de 9 ans, durée trente minutes). « *Blanche Neige a été tuée...* ». Rendez-vous jusqu'au 17 juillet à la médiathèque. Entrée libre et gratuite. Tél. 05.53.61.81.18.
LIMEUIL. Animation aux Jardins panoramiques du 13 juillet au 21 août avec au programme : visite libre des deux hectares, jeux d'évasion, jeux géants, espaces détente... Renseignements : 05.53.73.26.13 ou jardins.panoramiques.limeuil@gmail.com

PÉRIGORD VERT

CHAMPS-ROMAIN. Concert de Fuga Nova, jazz, le vendredi 10 juillet à 20 h 30 aux Berges du Chalard. Tarif : 5 euros. Tél. 05.24.12.18.90.
RIBÉRAC. Dédicace avec Catherine Monroy, auteure de *Les femmes de l'ombre*, le vendredi 10 juillet à 19 h à la librairie L'Arbre à Palabres. Gratuit. Tél. 09.66.83.70.50.
TOCANE-ST-ÂPRE. Visites contées au château de Fayolle jusqu'au 30 août, tous les jeudis et vendredis à 14 h 30 et à 16 h. Tarifs : adulte 17 euros, réduit 15 euros, enfant 9 euros. Tél. 05.53.90.45.74.
VANXAINS. Marché des producteurs et marché gourmand, le vendredi 10 juillet à 18 h 30 sur la place de la Mairie. Apportez vos couverts.
- **Concert** de Fanny Clamagirand, violon, et Frédérick Lombart, percussions, le vendredi 10 juillet à 20 h 30 à l'église.

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR
N.-D.-de-Capelou. Dimanche 12 juillet : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès.
St-Éloi-des-Forges. Samedi 11 juillet : 18 h à St-Agnan.
St-Pierre-de-Vézère. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à Thenon. Dimanche 12 juillet : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.
St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Samedi 11 juillet : 18 h 30 à Carsac et à St-Geniès. Dimanche 12 juillet : 10 h 30 à Carlux, à Cénac, à St-Sacerdos, 18 h 30 à Temniac.
PÉRIGORD VERT
N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 11 juillet : 18 h à Firbeix. Dimanche 12 juillet : 10 h 30 à Thiviers.
St-Éloi-des-Forges. Dimanche 12 juillet : 9 h 30 à Lanouaille.
St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 11 juillet : 18 h à Celles. Dimanche 12 juillet : 10 h 30 à Ribérac.

État civil

PÉRIGORD NOIR
Décès du 19 au 25 juin: Marie Fournier (88 ans, Sarlat-la-Canéda), Henri Szymanski (78 ans, Sarlat-la-Canéda), Catherine Triboulet (61 ans, Tamniès), Simone Fey (79 ans, Vitrac), Gilbert Marzat (102 ans, Bouzic).

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier Français

► L'association **Presse et Pluralisme,** reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Anniversaire

Les Randonneurs des sables du Born en fête à Millas



Bruno Bernadet a accueilli les adhérents des Randonneurs des Sables du Born avec Hélène Larrezet et Marie-Françoise Nadau. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Quarante années d'existence est un événement à marquer dans l'histoire pour les Randonneurs des sables du Born que ses 342 licenciés ont fêté dans la joie des agapes organisées le dimanche 5 juillet à l'ancienne école de Millas. L'association qui regroupe la marche nordique et le longe-côte réunit des adultes fortement liés autour des vertus et des valeurs de la marche en pleine nature et elle enregistre de nombreux succès en compétition nationale de ses sociétaires les plus aguerris dans ce sport très physique et exigeant qui entretient sainement leur forme physique et mentale. « C'est la bonne humeur qui nous indique le sens de la marche », glisse le président Bruno Bernadet qui s'apprête à transmettre les rênes au bout de douze ans à la tête des Randonneurs des Sables du Born. « *Merci à nos animateurs qui encadrent et entraînent les adhérents dans l'esprit d'amitié, de partage et d'encouragement. Grâce à vous, nous allons toujours de l'avant dans une belle ambiance solidaire et sportive !* » s'est félicité le président, conforté par Hélène Larrezet, maire de Biscarrosse et Marie-Françoise Nadau, maire de Parentis-en-Born. Durant tout cet été, les Randonneurs des sables du Born vont faire découvrir en petites et grandes enjambées aux touristes, les charmes des lacs, des rivages, des sentiers et des forêts du Pays de Born.

Dominique BOUDET (clp)

Logement saisonnier

Inauguration du Village des travailleurs saisonniers



L'enseigne du Village des saisonniers a été dévoilée. *Dominique BOUDET (clp)*



Les élus des Communes des Grands Lacs étaient présents. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Afin de répondre aux difficultés de logement qui fragilisent le recrutement des travailleurs saisonniers, la Ville de Biscarrosse a initié la création d'un village pouvant accueillir une centaine de saisonniers à Biscarrosse Plage, dont la gestion est assurée par la Communauté de Communes des Grands Lacs. La phase opérationnelle du projet a débuté en décembre 2025 et, ouvert depuis le mois de juin, le site a été officiellement inauguré le mercredi 1er juillet. Implanté sur le site du camping Campéoles Sud, rue des Pluviers, le village propose 30 emplacements destinés à des mobil-homes modulaires en matériaux à haute qualité énergétique, 2 tiny houses de 3 studios et 12 emplacements pour vans aménagés.

L'accès à ce dispositif est conditionné à la demande des employeurs qui ont déposé un dossier de candidature pour leurs salariés saisonniers : un dispositif qui satisfait pleinement les acteurs et entrepreneurs de la station balnéaire, représentés par Sophie Baldassari, présidente de l'Association des Commerçants de Biscarrosse Plage. Comme l'a expliqué Hélène Larrezet, maire de Biscarrosse et présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs, cette initiative répond à un enjeu majeur pour l'économie locale et touristique : en proposant des solutions d'hébergement abordables à proximité des lieux d'emploi, elle sécurise les recrutements et renforce l'attractivité du territoire. Inscrite dans le Programme Local de l'Habitat de l'intercommunalité des Grands Lacs, elle illustre l'engagement des collectivités en faveur de l'accueil des travailleurs saisonniers. L'Établissement Public de Coopération Intercommunale a contribué au financement des travaux sur 4.000 mètres carrés de surface à hauteur de 50.000 euros et la Ville de Biscarrosse a assuré un investissement de 790.000 euros.

La Région Nouvelle-Aquitaine, que représentait Sophie Weber, également présidente du Pays Landes Nature Côte d'Argent, a abondé le budget d'une subvention de 100.000 euros.

Dominique BOUDET (clp)

Vie associative

Une délicieuse et conviviale paella



Main dans la Main porte un toast à l'amitié *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

L'association Main dans la Main a convié ses familiers à partager une copieuse et conviviale paella à l'Ancienne École de Millas, le samedi 4 Juillet.

Ce fut un agréable moment gastronomique et chaleureux offert par le bureau de la société biscarrossaise dont la vocation est de proposer des initiatives inclusives et solidaires génératrices de lien social et festif.

Dominique BOUDET (clp)

Agenda

Messes du vendredi 8 au dimanche 12 juillet

MIMIZAN

• **Vendredi 10 juillet.** 10 h 30-11 h 30 : confession ou rencontre avec un prêtre à l'église de Mimizan Bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• **Samedi 11 juillet.** 15 heures : sacrement du mariage d'Emmie Dejean et François-Xavier Meurgey à Mézos. 19 h 00 : Messe à Contis.

• **Dimanche 12 juillet.** 9 heures : Messe à Mimizan Plage. 11 h : Messe à Bias : Maria José Vieira Lira, Robert Destal, Georges Daret, famille Lassurguère.

Ont rejoint la Maison du Père : Jean Christian Lafitte à Saint Julien en Born, André Tomyn à Pontenx les Forges, Isabelle Viaud et Thérèse Saint-Pé à Mimizan, Éliane Dubrana à Bias.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Rugby

Le BO Rugby se reconstruit avec ambition

BISCARROSSE

Le Biscarrosse Olympique Rugby (BO) a tenu son assemblée générale le vendredi 26 juin à Biscarrosse. Les responsables de son comité directeur ont constaté une saison compétitive 2025/2026 difficile, qui a été analysée avec lucidité et sérénité. Malgré les résultats malheureux de son équipe première en Fédérale 3, les joueurs et le staff n'ont pas renoncé face aux obstacles rencontrés. Leur investissement mérite d'être salué et cette expérience devra servir de base à la reconstruction et au renforcement de son projet de performance grâce à l'engagement de ses bénévoles, éducateurs, dirigeants, joueurs et partenaires.



Les responsables du BO Rugby ont affiché les objectifs du club pour la prochaine saison sportive. *Dominique BOUDET (clp)*

Les jeunes, pilier de l'avenir

Les équipes jeunes et notamment l'École de Rugby constituent le socle de l'avenir du BO Rugby. Les catégories U16 et U19 rassemblées dans le cadre de l'Entente entre les clubs de Salles et de Sanguinet ont démontré leur potentiel prometteur. En partenariat avec la Ville et ses écoles primaires, le club a participé à plusieurs opérations de découverte et d'initiation au rugby auprès des élèves pour promouvoir ses valeurs humaines et citoyennes.

Solidarité et engagement

Le BO rugby a signé une convention de partenariat avec l'Ehpad Léon Dubedat pour proposer une séance hebdomadaire de gymnastique douce aux résidents. Solidarité, partage et engagement ont marqué les événements associatifs, sportifs et festifs ayant rassemblé licenciés, sponsors et supporters autour des Bleus et Blancs.

Les objectifs du comité directeur

Confiance, ambition, humilité et détermination animent les perspectives du comité directeur dont les objectifs affichés sont les suivants : renforcer les effectifs de l'École de Rugby, développer la formation des éducateurs, poursuivre le recrutement de bénévoles, promouvoir les partenariats économiques, accentuer les actions sport-santé sur le territoire et favoriser l'intégration et la fidélisation des jeunes au sein du projet-club.

Un nouveau bureau élu

Un nouveau bureau a été élu dont voici la composition : Matthieu Dubos (président), Marie Chesneau (coprésidente), Aurélie Bettencourt (trésorière), Danielle Lefebvre (trésorière adjointe), Dominique Brazeilles (secrétaire), Alain Naudier (secrétaire adjoint), Jean-Pierre Blatche (service club), Cécilia Martinière (partenariat), Pascal Lefebvre (matériel et pharmacie), Mathilde Coudeyras (secrétaire de l'École de Rugby).

Dominique BOUDET (clp)

Culture

Lucie Geffré expose ses toiles à l'airial galerie



Les toiles de Lucie Geffré. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Lucie Geffré expose à l'airial Galeris *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

L'exposition des œuvres de Lucie Geffré présentée à la galerie a été prolongée jusqu'au 27 juin. Ce dernier jour a été l'occasion de rencontrer l'artiste, d'écouter un pianiste et de partager. La peintre expose ses toiles à l'Airial Galerie. L'occasion de découvrir l'univers figuratif de l'artiste et particulièrement sa superbe galerie de portraits. Pour le profane ou l'amateur un peu éclairé, pousser la porte d'une galerie artistique n'a rien d'un geste évident. Pourtant, on ne peut que conseiller de sonner à celle de l'Airial Galerie. Car on a la chance de pénétrer dans l'univers artistique de Lucie Geffré. La jeune femme est depuis longtemps installée dans un petit village d'artistes près de Madrid. Mais elle est originaire de Bordeaux. Elle s'oriente d'abord vers des études littéraires.

« En 2008, j'ai commencé à peindre », dit-elle. *« En 2012, la peinture a pris le dessus et j'ai définitivement plongé dans le milieu artistique. »* Sa peinture, elle aussi, est figurative, d'abord des portraits puis des natures mortes. Ce qui frappe immédiatement chez Lucie Geffré, c'est le focus mis sur le sujet principal du tableau. Que ce soient le visage d'une femme, une autre allongée sur un canapé, un homme dans son lit, une petite fille, tout le décorum, l'environnement s'efface, remplacé par des à-plats de couleurs froides, terreuses ou carrément plus chaudes.

L'attention unique portée au sujet amène à une proximité, voire à une quasi-intimité avec le modèle. Une intimité qui doit aussi aux expressions des personnages, c'est là une autre caractéristique du style Lucie Geffré. On y décèle non pas de la tristesse, ni de la mélancolie, mais de la gravité. La peinture de Lucie Geffré n'est pas lisse, ni physiquement, ni artistiquement. Elle aime que les coups de pinceau se voient.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



l'exposition permet de pénétrer dans l'univers artistique de Lucie Geffré *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Elle aime que les coups de pinceaux se voient. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Conseil municipal

Une subvention pour sécuriser la RD626

AUREILHAN

La réunion du conseil municipal a eu lieu le 02 juillet en mairie. À l'ordre du jour : approbation du procès-verbal du dernier conseil et résumé des décisions prises par le maire. Décision modificative par monsieur Claude Dechanet : il y a lieu de modifier l'affectation des crédits prévus au Budget Primitif 2026 pour les écritures d'ordre.

Tarifs ALSH

Il convient de créer les tarifs pour permettre la continuité de l'activité saisonnière. En conséquence de quoi, il a été proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs municipaux qui s'établiront comme suit à compter du 1er juillet 2026. Tarif de location du camp de Lomagne : par nuitée 110 euros.

Demande de subvention au Département des Landes

Au titre des amendes de police, le projet de sécuriser la traversée de la Route Départementale 626 par des cheminements piétons entre dans la catégorie de l'aide allouée par le Département des Landes au titre des amendes de police 2, circulation routière. Au regard de ces considérations, la Commune d'Aureilhan souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département des Landes pour un montant total TTC de 61.527,60 €.

Cession des terrains communaux

Le maire a proposé d'autoriser la cession des terrains cadastrés AD 0031 et AD 0033 de 7.444 m² pour un prix global de 850.000 € divisé en 2 tranches : la somme de 350.000 euros pour la tranche 1 et 500.000 € pour la tranche 2 remis sous la forme d'une dation en paiement de quatre logements de type F3. Par ailleurs, il s'agit de régulariser une erreur cadastrale lors de la construction, pour des terrains de contenances de respectivement 3 m² et 1 m² pour un prix global de 4 €.

Modification du cahier des charges du lotissement Le Clos aux Alouettes

Un coloti du lotissement le Clos aux Alouettes a fait part d'une demande de modification du cahier des charges du lotissement. Ce dernier, établi lors de la délivrance du permis de lotir du lotissement, autorisait la création de 20 lots pour la construction de maisons d'habitation. Sur deux lots a été construite une maison jumelée, comprenant 2 logements. Le propriétaire souhaite diviser le lot en 2 lots distincts pour vendre les logements. Il est donc nécessaire de supprimer l'article 6 bis du cahier des charges du lotissement.

Débat sur la Protection Sociale Complémentaire

Délibération relative à l'organisation dans les collectivités territoriales d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire : l'article L827-12 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) prescrit l'organisation, dans les 6 mois suivant le renouvellement général des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, d'un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire. Monsieur le Maire rappelle que la protection sociale complémentaire, dite PSC, est constituée des contrats que les agents territoriaux souscrivent auprès de prestataires en santé en complément du régime de la sécurité sociale et en prévoyance. Un débat s'est ouvert au sein de l'assemblée délibérante.



Le conseil municipal était réuni en séance. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Informations sur les décisions municipales

Le Conseil Municipal est informé que Monsieur le Maire a accepté le prêt d'un montant de 180.000 €, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine pour une durée de vingt-quatre mois à compter du mois de mai 2026, au taux EURIBOR de 2,71 %, marge de 1,10 %, taux FLOOR de 3,81 % et des frais de dossier pour un montant de 300 €.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Vie associative

Les Amis du Patrimoine proposent un été riche en découvertes



L'église Sainte-Colombe. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



L'église de Mourrens. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

L'association Les Amis du Patrimoine invite le public à découvrir le riche patrimoine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois à travers une série de visites commentées animées par Denise Maraval, raconteuse de pays.

Les églises clunisiennes sont à l'honneur, les vendredis 17, 24 et 31 juillet ainsi que le 7 août, deux visites sont proposées. De 16 à 17 heures, les visiteurs pourront découvrir l'église de Mourrens, édifice du XII[e]. Participation : 3 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Parking gratuit.

De 17 h 30 à 19 h 30, place à la visite de l'église de Sainte-Colombe, remarquable monument des XII[e] et XV[e] siècles, également labellisé site clunisien en 2025. Les participants pourront monter au clocher et profiter d'un panorama exceptionnel à 360°. La visite permettra également de parcourir les places et ruelles du bourg, ses remparts, ses portes, le lavoir d'Au Rou, ainsi que le musée d'archéologie et d'histoire, au fil d'anecdotes retraçant plusieurs siècles d'histoire. Un véritable voyage au cœur d'un village remarquable et fleuri. Participation : 4 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Parking gratuit à la salle polyvalente. À l'issue de ces visites, les participants pourront prolonger la soirée au marché gourmand organisé par la municipalité.

Les vendredis 21 et 28 août, de 19 h 30 à 21 h 30, Denise Maraval guidera une visite nocturne du bourg médiéval et du musée d'archéologie et d'histoire. Participation : 4 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Des visites peuvent également être organisées toute l'année sur réservation pour les groupes et les associations. Réservation au 06.71.28.00.57.

Initialement prévue le vendredi 10 juillet 2026, à l'occasion du premier marché gourmand, la Fête des Lavandières est reportée au vendredi 14 août, aux mêmes horaires, en raison de la canicule. Cette édition accueillera Janouille qui fera revivre avec humour et bonne humeur l'histoire locale.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Les Amis du Patrimoine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.
Tél. : 06 71 28 00 57.
Courriel : maletes@wanadoo.fr

Association

L'École Rurale d'Autrefois se visite pendant les vacances

SAINT-PIERRE-DE-BUZET

L'association des Amis de Saint-Pierre a tenu son assemblée générale à la mairie du village, dans la salle du conseil, présidée par Alain Paraillous et en présence de la maire Josiane Thoueille et de son adjoint Alain Lelaire. Avant d'établir le rapport moral 2025, le président-fondateur Alain Paraillous a rappelé les objectifs de l'association, qui a pour mission de préserver le patrimoine de Saint-Pierre-de-Buzet, soit le musée de l'École d'autrefois, ouvert en 1996, qui propose la visite de deux classes reconstituées, la première d'après la loi Guizot, la seconde à l'époque de Jules Ferry, l'église romane du XII[e] siècle et la pile gallo-romaine de Peyrelongue. La date de l'assemblée générale est fixée juste avant le début des vacances scolaires, afin de prévoir le gardiennage estival pour l'ouverture du musée. « Après de nombreuses années de gardiennage par des jeunes, accompagnés d'adultes, puis une année de salariat avec M[me] Rabit, nous avons opté l'an dernier pour l'ouverture d'été à seulement deux après-midi par semaine, le mardi et le vendredi, gardiennage qu'ont assuré principalement Jacky Pénilla et Roselyne Buffaumène », expliqua le président. Les visites de groupes ont été moins nombreuses que l'année précédente, avec seulement 300 visiteurs contre 500 durant l'année 2024. Après la visite du musée, une visite de l'église est également proposée. Les Amis de Saint-Pierre se sont associés avec les Amis du Château Comtal, présidés par le D[r] Fabien Anxolabéhère, pour la préservation de la tour de Peyrelongue. Cette dernière a fait l'objet de visites de plusieurs personnes compétentes, vu l'intérêt patrimonial qu'elle représente, mais malheureusement, située sur un terrain privé, la propriété fait l'objet d'une succession difficile. Le bilan financier laisse apparaître une épargne de 3.766 €. « Je précise que cet argent peut et doit servir, outre le musée, au patrimoine de Saint-Pierre, notamment à la tour gallo-romaine de Peyrelongue », rappela Alain Paraillous. Les tarifs pour l'entrée au musée sont maintenus à 5 € par adulte et 3 € par enfant pour les visites individuelles, et pour les groupes à partir de dix personnes à 3 € par adulte et 2 € par enfant. Le bureau a été renouvelé, avec pour présidente d'honneur Josiane Thoueille, maire de Saint-Pierre-de-Buzet, président Alain Paraillous, vice-présidente Bernadette Caouré, secrétaire Roselyne Buffaumène, trésorier Jacky Penilla et membre d'honneur Simone Labadie. Le musée sera ouvert du mardi 14 juillet au vendredi 28 août, de 15 h à 18 h. Roselyne Bufaumène assurera la permanence les mardis, Bernadette Caouré les vendredis de juillet, Jacky Penilla et Alain Paraillous prendront le relais pour les vendredis du mois d'août.



Les Amis de Saint-Pierre réunis dans la salle du Conseil. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)



Animations

Une Saint-Jean adaptée, mais toujours aussi conviviale



L'accordéoniste accompagne le Paquito. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Pas de feu d'artifice ni de repas champêtre à Perrin samedi 27 juin pour la fête de la Saint-Jean organisée par les chasseurs, mais une superbe soirée sous la halle climatisée, que chacun a appréciée. Chaque année, cette soirée des Agassats rassemble de très nombreux participants qui dégustent les produits de la chasse, savamment préparés, dans une ambiance festive et conviviale. Si la canicule a contraint les organisateurs à changer le programme, cela n'a en rien entamé la bonne humeur des convives, qui ont pleinement profité de la soirée. Animée par le chanteur accordéoniste Nick Fontaine, qui a su mobiliser la salle, les participants ont pu chanter, danser et se laisser porter par un Paquito endiablé. La bière a coulé, l'orage n'a pas grondé et la soirée a été réussie grâce à la mobilisation de tous les chasseurs et de leur président Jean-François Tuo. Seules les voitures anciennes ont été exposées sur le site et sont restées, hélas, sans visiteurs. Elles reviendront l'an prochain.



190 personnes au repas de la chasse. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Animations

Des petits menteurs très en verve



Une nuée de menteurs. *Paulette SIGL (clp)*



Alice proclamée reine du mensonge du jour. *Paulette SIGL (clp)*

MONCRABEAU

Mardi 1er juillet, avant les vacances estivales, les enfants de l'école primaire moncrabelaise ont monopolisé le fameux fauteuil des menteurs. La vérité, dit-on, sort de la bouche des enfants ! Mardi, ces petits futés hilares sont venus faire mentir cet adage.

Quoi de plus naturel lorsque l'on habite la capitale mondiale du mensonge, et qu'on y est scolarisé, que de s'essayer à jouer les affabulateurs comme les grands candidats du festival ?

Très en verve, Alice, Enzo, Timéo, Amélie, Léonore... et surtout très à l'aise ont débité leur menterie. Imagination débordante, sujets différents avec une préférence autour de la chèvre, emblème de l'Académie des Menteurs. Puis, tous ont juré « de travestir la vérité, rien que la vérité, en tout temps et en tout lieu » en embrassant la pierre de vérité, se conformant ainsi à l'usage du festival. La menterie d'un trio a soulevé rires et applaudissements : « *pensez, la chèvre a chassé la maîtresse à coups de sabots, a voulu nous apprendre à parler chèvre. A mangé la craie, les papiers, a mis la panique avant qu'on se rebelle et qu'on demande à maîtresse Stéphanie de revenir* ». Que dire de l'ovni où a pris place un petit menteur sauvé par « flash » et du popcorn ou du crocodile d'Australie blessé sans sa queue, récupéré à l'école par les correspondantes australiennes de la classe des grands ? Devant leur public médusé, les histoires mêlant humour, mensonge à la limite de la vérité ont fait pâlir les académiciens. « *Ils ont tout compris ces jeunes. Aussi bons que nos candidats le jour du festival du premier dimanche du mois d'août venus chercher le titre de Reine ou de Roi des menteurs.* » Si pour le festival la pesée se fait en sel, mardi, pour ce concours, une pesée en bonbons a été choisie pour désigner le trio gagnant. « *Naturellement pas de perdant aujourd'hui, vous tous avez participé et la relève semble assurée* », ont souligné le maire Nicolas Choisnel, le président de l'Académie Claude Carlesso et maîtresse Stéphanie. Quant à Alice, sacrée première menteuse du jour, elle ouvrira le concours du festival de menteries le dimanche 2 août prochain.

Paulette SIGL (clp)



Récolte de bonbons. *Paulette SIGL (clp)*



Sans mentir le maire a joué le jeu sur le fauteuil. *Paulette SIGL (clp)*

Le Galion

Magnifique soirée de gala de clôture de Riff Center



Jérémy Cordeiro présentant Aurélien Vivos le parrain de Riff center le soir du gala. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Le samedi 27 juin, dans le Galion, Riff Center a organisé son gala de fin de saison avec trois cents personnes présentes. Pour ce tour de chants des élèves, il y avait des invités d'exception, comme Jérémy Cordeiro chargé de la présentation : « Il y a plusieurs personnes qui ont fait The Voice ou The Voice kids. Qui dit gala d'exception dit parrain d'exception. C'est un garçon que j'estime énormément. C'est du talent à l'état pur, c'est une sensibilité, une générosité et une gentillesse sans égales. C'est quelqu'un que j'ai rencontré dans les couloirs de Voice. Il a l'habitude de voir les gens de face. Pas moi », dit-il en souriant. « Il a l'habitude que les fauteuils se retournent. Moi j'ai chanté devant des gents de dos. Donc je suis présentateur maintenant », s'amuse Jérémy Cordeiro, déclenchant des rires en présentant la venue d'Aurélien Vivos.

Une première

Le parrain de Riff Center apparaît souriant, sous les applaudissements. Le vainqueur de The Voice 12 en 2023 entonne une chanson en italien avec tout le talent qu'on lui connaît. « Le public est charmé. » « J'avoue j'avais le stress car c'est la première fois que je la chante. Pendant la tournée, j'ai dû écrire une cinquantaine de chansons. Celle-ci, je n'avais pas prévu de la sortir. Je me suis dit : pour vous remercier, il fallait que je la sorte. Cette chanson parle d'amour. Je vous laisse imaginer quand on s'en va un mois... Loin des siens, je pensais beaucoup à mes enfants et mon épouse. Cette chanson écrite en italien, c'est pour ma femme présente dans la salle. » Il enchaîne : « Je suis heureux d'être là parce que l'important pour moi, c'est le partage et les belles valeurs humaines. Je trouve ça magnifique parce que chanter dans un zénith ou une petite salle, on s'en fout, le moteur, c'est toujours la passion. Ce soir, il y a plein de passion. Quand j'ai vu les enfants tout à l'heure, c'était merveilleux car il faut oser monter sur la scène. Bravo. » Kareen Antonn, invitée d'honneur, a eu la joie de faire le final après le tour de chants des élèves. Elle était aussi contente d'être là. « Je suis devenue Agenaise car j'ai rencontré un Agenais », dit-elle, confiant qu'elle va redevenir Parisienne. « Par rapport à Riff Center, je suis en total accord avec Gregory Périna. Nous avons la même vision des choses », confie-t-elle, ayant pour actualité la pièce de théâtre Ménopause qu'elle joue à l'Apollo à Paris.

Ch. H. (clp)

Animations

So Gascogne référence estivale de l'été à Nérac

NÉRAC

Les marchés nocturnes et gourmands So Gascogne sont de retour tous les mardis soir et jusqu'au 1er septembre dans la cité royale de l'Albret. Des rendez-vous hebdomadaires prisés des autochtones et des touristes qui viennent passer la soirée sous les grands arbres de la Garenne. Organisés par la municipalité avec des buvettes tenues par les associations locales, les producteurs et les groupes musicaux se partagent la faveur du public. Avec un public nombreux, l'engouement pour ce partage d'ambiance et de convivialité généré par les soirées « So Gascogne » demeure d'actualité au fil des ans.

Dès 19 h, les agapes peuvent commencer, alors qu'à 20 h 30 débute la partie musicale. Mardi 30 juin pour l'ouverture des marchés, la batucada Sambat'ments suivie du groupe The Small Rock 47 ont créé une ambiance conviviale. Tout au long de la saison estivale, rock, pop, années 80, blues... se succèderont.

Paulette SIGL (clp)



Le public toujours au rendez-vous. *Paulette SIGL (clp)*

Agenda

Les rendez-vous à noter



Le 1er marché gourmand se déroulera devant le Galion. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Marchés gourmands. Les deux prochains marchés gourmands auront lieu le jeudi 23 juillet et jeudi 20 août à partir de 19 h devant le Galion sur le site de Flottis. Auparavant, comme c'est devenu la règle, les jeunes de l'accueil de loisirs se seront produits dans le centre culturel pour présenter leur spectacle de clôture.

Société de chasse. Les permanences du permis de chasser auront lieu dans le local des chasseurs, situé dans la Zone d'aménagement concertée (ZAC), le vendredi 17 juillet de 18 h à 20 h et le dimanche 23 août de 9 h à 12 h.

Ch. H. (clp)

Enseignement

Une fête de fin d'année réussie



Les 3 enseignantes mènent la danse. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les plus petits sont à l'unisson. *Françoise YRIEIX (clp)*

VERTEUIL D'AGENAIS

La traditionnelle fête de fin d'année scolaire de l'école de Verteuil-d'Agenais, initialement prévue en juin mais reportée à cause de la canicule, a eu lieu le mardi 30 juin dans la cour de l'école, en présence du maire Jean-Claude Blay et de nombreux parents et grands-parents. Le fil directeur du spectacle était Voyage autour du monde, concocté par les trois institutrices : Estelle Fondan, directrice, en charge des CP-CE1, Gaëlle Forgues avec les petits des trois classes de maternelle, Patricia Toret avec les CE2-CM1-CM2, aidées par Fabienne, Atsem.

Le 1er tableau a représenté l'Europe avec en décor des valises en carton, le drapeau de l'Europe, une tulipe, un vélo, la tour Eiffel. Les petits de la PS, MS et GS ont proposé un french cancan pour la France, une danse celtique pour l'Irlande, un flamenco pour l'Espagne avec les costumes adaptés à chaque prestation. Les CP-CE1 ont enchaîné avec des percussions corporelles et les grands avec *Libertad* de Pep's. La chanson *Chacun sa route, chacun son chemin* a résonné en fond musical.

De l'Europe, grand saut en Asie avec comme décors une pagode, quelques montagnes et des fleurs de cerisier. Les petits ont défilé avec un dragon et un chant, *Si j'allais en Chine*, puis ont effectué un petit tour en Inde avant de partir pour l'Amérique avec des forêts de sapins, un grand lac, des rivières, des montagnes. Classe après classe, les enfants ont dansé sur une musique country avec chemise à carreaux, jeans et chapeaux de cow-boy.

En seconde partie, direction l'Afrique avec *Le Lion est mort ce soir, Mama Africa* et pour terminer un petit tour en Océanie avec en fond la mer, les îles, les palmiers, un kangourou, du sable et des poissons.

Les enfants étaient vêtus de couleurs vives avec des colliers de fleurs et un superbe maquillage pour le Haka, la véritable danse traditionnelle Maorie qui symbolise la lutte de la vie contre la mort. Pour finir en beauté, les 60 enfants de l'école ont interprété tous ensemble *Sur la route*. Un super spectacle avec une grande préparation et un énorme investissement des enseignantes et de Fabienne.

Françoise YRIEIX (clp)



Parents et grands-parents sont venus applaudirent les enfants. *Françoise YRIEIX (clp)*



Tous les enfants réunis pour le final. *Françoise YRIEIX (clp)*

Scolarité

Remise de diplômes pour valider le permis citoyen

DAMAZAN

Pendant l'année scolaire 2025-2026, les élèves de l'école élémentaire ont embarqué dans une aventure pas comme les autres : le Permis Citoyen ! Un parcours vivant et engageant a été conçu par les enseignants, la commune de Damazan, l'Accueil de Loisirs et l'Amicale Laïque sous la forme d'un livret. En septembre dernier, ce livret a été distribué à chaque élève, les invitant à découvrir, comprendre et, surtout, agir autour de huit grands thèmes : le devoir de mémoire, la citoyenneté, la solidarité, le lien intergénérationnel, préserver son environnement, connaître l'histoire de sa commune, les valeurs du sport et, enfin, se protéger et porter secours. Chaque thème était tout d'abord expliqué aux enfants, suivi d'une série de missions correspondant à ce thème. À travers des actions concrètes et des rencontres, les enfants devaient réaliser les missions décrites sur chaque page du livret, avec l'aide d'ambassadeurs du civisme. Ces derniers devaient ensuite tamponner ou signer la rubrique effectuée pour la valider. Par exemple, pour le devoir de mémoire, trois actions étaient prévues : assister à une cérémonie de commémoration, visiter un musée ou un lieu historique lié à la guerre et connaître les paroles de la Marseillaise. Pour le thème préserver l'environnement, il était demandé de participer à une séance de sensibilisation au tri et au recyclage des déchets, à une action Nettoyons la nature et à l'entretien du potager de l'école et de l'Accueil de Loisirs. Au total, vingt-sept actions étaient proposées. Un code couleur était instauré : en violet, les missions à réaliser personnellement dans le cadre familial, en vert, celles réalisées collectivement à l'école ou à l'Accueil de Loisirs. Les objectifs de ce livret étaient de faire le lien entre l'école, la famille et la commune pour former, ensemble, les citoyens d'aujourd'hui et de demain. L'année scolaire touchant à sa fin, un diplôme a été décerné à chaque élève en fonction du nombre de missions réalisées, remis par les élus membres de la commission enfance-jeunesse à la salle polyvalente, en présence des enseignantes et des parents. Entre cinq et douze missions validées, un diplôme de participation était attribué ; pour treize et quatorze, un diplôme de bronze ; pour quinze et seize, un diplôme d'argent ; et au-delà de dix-sept missions, un diplôme d'or. Une quinzaine d'élèves se sont vu remettre le diplôme d'or, avec en tête de liste Marie Lespine, en classe de CE2, l'unique élève à avoir réalisé vingt-quatre actions. Bravo Marie !



Marie Lespine a réalisé le plus grand nombre de missions. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Animations

Le village sera en fête les 10 et juillet



Les bénévoles seront déjà sur le pied de guerre *Françoise YRIEIX (clp)*

LABRETONIE

Labretonie sera en fête les 10 et 11 juillet prochain. les festivités débuteront vendredi 10 juillet avec un concours de belote à la salle des fêtes avec de nombreux lots, en fin de partie la soupe à la tomate est offerte. Engagement 20€ par équipe formée. Samedi 12 juillet à 14 heures grand loto avec de nombreux lots organisé par la présidente du club Leslie Toussaint et son équipe de bénévoles du club des aînés ruraux Les amis du Val de la Canaule . À 20 heures repas concocté par les bénévoles du comité des fêtes dont une bonne vingtaine œuvrent sous l'égide de la présidente Karine Da Ros. Repas, melon-jambon, bœuf-frites, fromage, dessert, café et vin compris, sur réservation avant le 8 juillet au 06 37 49 50 85 ou 06 61 05 34 70. Participation aux frais 20€ pour les adultes, 10€ enfants. Le reste de la soirée sera animé par le duo Le Nicophone, un guitariste et un chanteur au registre très électrique avec les grands standards de la variété française mais aussi des chansons internationales.

Françoise YRIEIX (clp)

Mémoire occitane

Un ouvrage offert à chaque élève de CM2 bilingue

Lundi 29 juin, à Saint-Étienne-de-Tulmont, le Département a remis aux élèves de CM2 bilingues occitan de l'école élémentaire un ouvrage issu des opérations *al canton*. Cette remise s'est déroulée en présence de Cédric Vaissières, conseiller départemental, de Cyril Le Normand, Dasen, de Christian-Pierre Bedel, président de l'Alcoc, et des partenaires de l'action.

Depuis 1988, les opérations *al canton* réalisées par l'Alcoc et le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne valorisent la langue et la culture occitanes, à travers des ouvrages et documents audiovisuels conçus à l'échelle des anciens cantons.

Les ouvrages rassemblent plus de 400 photos et cartes postales anciennes et mettent en lumière la richesse de la mémoire occitane locale : traditions festives, vie agricole, coutumes, témoignages des habitants... Une véritable plongée dans l'histoire et la culture du territoire.



La remise de l'ouvrage est organisée en présence de Cédric Vaissières, conseiller départemental, de Cyril Le Normand, DASEN, de Christian-Pierre Bedel, présdient de l'ALCOC, et des partenaires de l'action CD

En cette fin d'année scolaire 2025-2026, tous les élèves de CM2 des écoles bilingues du territoire recevront donc un de ces ouvrages de la part du Département.

Ce geste s'inscrit pleinement dans l'engagement du Département en faveur de l'occitan qui soutient notamment l'Association Langue et Culture Occitanes (Alcoc), laquelle accompagne 134 classes soit 3.350 élèves chaque année. Cette association développe des projets pédagogiques et organise durant trois jours en partenariat avec la Dsden 82, les Journées occitanes à l'abbaye de Belleperche, réunissant plus de 900 enfants autour des danses et musiques occitanes, du théâtre et du spectacle en occitan.

En bonus, le Département publie de nouvelles capsules vidéo tirées de ce fonds documentaire, pour permettre à chacun de (re) découvrir les pépites de notre histoire locale à travers des supports numériques.

- La pêche à l'alose (Lo colac)
- La Saint-Noé (La Sent-Noe)
- Le marché de Valence (Lo mercat de Valença)
- Rites et traditions (Rites e tradicions)
- L'occitan à l'école (L'occitan a l'escòla)
- Fêtes, danses, musique et jeux (Vòtas, dança, musica e jòcs).

Jacques COMBALBERT (clp)

Plus d'information : https://www.tarnetgaronne.fr/fonds-documentaire-al-canton

Animations

L'été en famille à l'abbaye de Belleperche



Des animations pour petits et grands tout l'été à l'Abbaye de Belleperche CD

CORDES-TOLOSANNES

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne organise des rendez-vous jeune public à l'abbaye de Belleperche, à Cordes-Tolosannes.

Les Mercredis de l'abbaye

L'abbaye de Belleperche-Musée des Arts de la Table ouvre ses portes certains mercredis de 14h à 16h pour un moment de découverte adulte-enfant.

Au programme :

15 juillet – L'art du graffiti, à partir de 8 ans

22 juillet – Cuisine médiévale, à partir de 6 ans - complet

29 juillet – Dans l'atelier des moines enlumineurs, à partir de 8 ans

5 août – Chasse au trésor de l'abbaye, à partir de 6 ans

19 août – Cérémonie du thé, à partir de 6 ans

Les mardis des tout-petits

Des temps de découverte et de jeu autour des sens sont proposés certains mardis des grandes vacances.

21 juillet – sieste sonore avec Frédéric Bédé – *« un espace de détente pour se laisser porter au son d'une large panoplie d'instruments »*.

4 août – je touche, je sens, je goûte – *« une première découverte du musée pour explorer les matières, les odeurs et les saveurs »*.

16 et 26 juillet, Partir en livre à l'abbaye avec la Médiathèque départementale

Avec vos coéquipiers, résolvez les énigmes et partez à la recherche d'indices à travers les salles de l'abbaye.

12 août - Ça graff à l'abbaye de 10h à 17h

C'est une journée de découverte du street-art que vous propose l'équipe de l'abbaye et l'artiste François Sikic. Au programme : découverte des graffitis anciens de l'abbaye et ateliers « street art » et « bomb' » pour s'initier au graff et à toutes ses étapes !

10h-10h30 : accueil et présentation

10h30-12h30 : atelier « Street-art »

12h30-13h30 : repas partagé (apporter un pique-nique)

13h30-17h : atelier « bomb' » avec réalisation d'une fresque, avec François Sikic, scénographe et illustrateur.

Jacques COMBALBERT (clp)

Plus de détails : www.belleperche.fr / gratuit pour les enfants et les adolescents, 5 € pour les adultes.

Réservation des animations obligatoire : *05.63.95.62.75, ou resa-belleperche@tarnetgaronne.fr.*

Récompenses

Remise des prix 2026 de l'Association Miguel de Cervantès

La cérémonie de remise des prix du concours 2026 de l'Association Miguel de Cervantès s'est tenue vendredi 26 juin à l'Hôtel du Département, à Montauban, en présence de Jean-Claude Bertelli, président du Conseil départemental, entouré des conseillers départementaux Liliane Morvan et Bernard Pécou, du président de l'association Yves Ripoll, des équipes pédagogiques et des élèves lauréats. Cette édition a récompensé 66 collégiens et lycéens parmi les 115 candidats issus de 21 collèges et 5 lycées du Tarn-et-Garonne, ayant participé aux épreuves organisées le 9 avril au Centre Universitaire de Montauban. Dans son intervention, Jean-Claude Bertelli a souligné l'importance de l'apprentissage des langues étrangères et de l'ouverture culturelle pour les jeunes : *« La maîtrise des langues étrangères est un véritable atout pour comprendre le monde, s'ouvrir à d'autres cultures et préparer l'avenir. »* Il a également salué l'engagement de l'Association Miguel de Cervantès, ainsi que celui des enseignants, des chefs d'établissement et des familles qui accompagnent les élèves dans leur réussite.



Le président de l'association Yves Ripoll lors de la cérémonie de la remise des prix CD

Étaient également présents Valérie Rabault, conseillère départementale, Catherine Bourdoncle, vice-présidente du Département, Philippe Bécade, adjoint au maire de Montauban, ainsi que Cyril Le Normand, directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Jacques COMBALBERT (clp)

Spectacle

Un festival pour petits et grands à Belleperche



L'Abbaye de Belleperche, un cadre magique pour un festival pour petits et les grands CD

CORDES-TOLOSANNES

Fort du succès des cinq premières éditions, le festival pluridisciplinaire « Apportez votre chaise » revient à Belleperche pour une journée complète samedi 25 juillet, de 10h à minuit, où petits et grands trouveront leur bonheur. Il suffit d'apporter sa chaise, son coussin ou son plaid et profiter des spectacles. Musique, théâtre, contes et cirque : les propositions seront variées pour le plaisir de tous.

Les informations pratiques

Dix-sept propositions artistiques offertes et sans réservation.

Renseignements et programme : 05.63.95.62.75 ou resa-belleperche@tarnetgaronne.fe ou www.belleperche.fr

Des lieux intérieurs (grand salon, galerie des graffitis) et extérieurs (devant l'abbaye, jardin, cloître) accueilleront les spectateurs.

Un food-truck pour se restaurer et se désaltérer sera sur place.

Jacques COMBALBERT (clp)

Animations C'est reparti pour les Jeudis de l'Eté de 2026. Sur les bords du Tarn, à l'ombre des arbres du jardin public, ces soirées guinguettes sont conviviales et gratuites.

Les Jeudis de l'été à Villemur

Les Jeudis de l'Eté reviennent pour une douzième édition cet été au bord du Tarn !

La formule est toujours la même : une ambiance guinguette familiale et intergénérationnelle qui fait le succès sans faille de cet événement proposé par la mairie de Villemur-sur-Tarn, à quelques kilomètres seulement du département.

Cette année, des petits nouveaux font leur apparition côte prestataires. Côte buvette et restauration, sont à retrouver le bar restaurant La Renaissance, le bar des Allées, le bar de la Tour ainsi que l'Espace Jeunes et le restaurant réunionnais Chez Papi et Mami. Nouveauté cette année : la présence de la Pâtisserie villemuriénne David Barat qui proposera glaces et sorbets maison pour vous rafraîchir.



L'affiche de l'événement. Mairie de Villemur

Et puis, les Jeudis de l'été, c'est aussi, bien sûr, des concerts gratuits aux styles éclectiques pour plaire à tout le monde. Retrouvez la programmation ci-dessous. Attention, cette année il n'y a que six dates pour garantir une vraie qualité de divertissement. Il en reste cinq : les 9 et 23 juillet puis les 6, 20 et 27 août. Et en cas de mauvais temps, les Jeudis de l'Eté se tiendrons sous la Halle Brusson pour des soirées d'été toujours conviviales mais... à l'abri !

Jacques COMBALBERT (clp)

L'étonnant été

41 spectacles pour faire vivre la culture au cœur des villages



Christiane Le Corre, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture, pilote le dispositif L'étonnant été. CD

Pour la cinquième année consécutive, le Département de Tarn-et-Garonne renouvelle L'Étonnant Été, son dispositif de soutien à la diffusion culturelle en milieu rural, en partenariat avec Tarn-et-Garonne Arts & Culture. Du 3 juillet au 29 août, cette nouvelle édition proposera quarante-et-un spectacles dans l'ensemble du département. Théâtre, musique, danse, cirque, conte et performances investiront places de village, cours patrimoniales, jardins ou sites insolites afin d'aller à la rencontre des habitants et des visiteurs.

Au-delà de la programmation artistique, L'Étonnant Été constitue un véritable outil d'aménagement culturel du territoire. Il permet aux communes, intercommunalités et associations d'accueillir des spectacles professionnels grâce à un accompagnement artistique, technique, financier et en communication assuré par le Département et Tarn-et-Garonne Arts & Culture.

Cette politique culturelle favorise également la diffusion du travail des compagnies et artistes professionnels du Tarn-et-Garonne, tout en offrant un accès souvent gratuit ou très accessible à des propositions artistiques de qualité sur l'ensemble du territoire.

Une édition 2026 en progression

Quelques chiffres illustrent le développement du dispositif en Tarn-et-Garonne : quarante-et-un spectacles programmés en 2026 (contre trente-deux en 2025), vingt-huit spectacles organisés par des associations, onze spectacles accueillis par des communes, un spectacle porté par un EPCI, et une programmation répartie dans tout le département jusqu'au 29 août.

Cette progression confirme l'appropriation du dispositif par les acteurs locaux et témoigne du dynamisme des territoires engagés dans l'accueil du spectacle vivant.

Un dispositif préparé en amont

L'organisation de L'Étonnant Été débute plusieurs mois avant la saison estivale.

En décembre (de l'année précédente), le Département et Tarn-et-Garonne Arts & Culture lancent un appel à participation auprès des artistes professionnels du territoire. Les candidatures sont étudiées par un comité de sélection réunissant plusieurs programmateurs et professionnels de la culture. Une trentaine de spectacles, couvrant des disciplines variées, sont retenus pour intégrer le catalogue de programmation.

En février, le Département réalise le catalogue de programmation, puis le présente, avec Tarn-et-Garonne Arts & Culture, aux collectivités et associations intéressées. Les organisateurs construisent ensuite leur programmation en fonction de leur projet culturel et des caractéristiques de leur territoire.

En avril, une journée de formation est proposée aux organisateurs afin de favoriser des accueils de qualité. Elle leur apporte les repères artistiques, techniques et réglementaires nécessaires à la réussite de leur manifestation.

Durant l'été, les spectacles de L'Étonnant Été sont accueillis dans tout le Tarn-et-Garonne, au plus près des habitants. Le Département accompagne financièrement les projets retenus et participe à leur valorisation auprès du public.

Une politique culturelle de proximité

Avec L'Étonnant Été, le Département affirme sa volonté de faire de la culture un service accessible à tous.

Le dispositif répond à plusieurs objectifs : favoriser l'accès à la culture dans les communes rurales ; soutenir les artistes professionnels du Tarn-et-Garonne ; accompagner les initiatives des collectivités et des associations ; créer des moments de convivialité et de rencontre autour du spectacle vivant ; contribuer à l'attractivité et à l'animation des territoires durant la période estivale.

Le lancement de l'édition 2026 à Auvillar

La conférence de presse de lancement se tient ce vendredi 3 juillet à 17h30, à la mairie d'Auvillar, commune qui accueille le premier rendez-vous de cette nouvelle édition. Le public est invité à poursuivre cette ouverture de saison dès 19 heures, place de la Halle, avec le concert du groupe 400 Strings, premier spectacle de L'Étonnant Été 2026 soutenu par le Département.

Ce lancement symbolise l'esprit du dispositif : faire vivre le spectacle vivant au cœur des villages, dans des lieux emblématiques du patrimoine tarn-et-garonnais, en proposant des rendez-vous ouverts à tous et souvent gratuits.

Jacques COMBALBERT (clp)

Terroir

Balade gourmande pour un jumelage franco-suisse



Une délégation de 5 membres de la Jeune Chambre Économique internationale (JCI) de Tarn-et-Garonne s'est rendue en Suisse. NC

Dans le cadre de son jumelage avec la JCI La Côte Vaudoise, une délégation de cinq membres de la Jeune Chambre Économique internationale (JCI) de Tarn-et-Garonne s'est rendue en Suisse pour participer à l'événement phare « La Virée, balade gourmande ». Une occasion unique de célébrer l'alliance entre les deux territoires autour d'un produit d'exception : le chasselas, raisin emblématique commun au Tarn-et-Garonne et à la région vaudoise.

Une immersion au cœur des vignobles suisses

Au programme de cette journée riche en découvertes : une balade de sept kilomètres à travers les vignobles suisses, ponctuée de dégustations chez six vignerons locaux.

Les Tarn-et-Garonnais ont pu savourer des vins de chasselas, typiquement helvètes, tout en admirant des paysages à couper le souffle, avec en toile de fond le lac Léman et le mont Blanc.

Cette virée gourmande a aussi été l'occasion pour la JCI Tarn-et-Garonne de mettre en avant les produits locaux ramenés en Suisse à l'occasion : Quercy des Îles, jus de chasselas, Perle de chasselas, ainsi que des vins du territoire (Château Baudare, Domaine de Thermes, Massougné et Gazania). Un échange symbolique pour concrétiser le jumelage entre les deux JCI, autour de leur produit phare commun et unique au monde.

Un jumelage au service des vignerons et des territoires

Au-delà de la célébration, cette rencontre avait un objectif solidaire : soutenir les vignerons, qui traversent actuellement une période difficile. En Suisse comme en Tarn-et-Garonne, la JCI s'engage à faire rayonner ces acteurs clés du terroir, en leur offrant une visibilité bien méritée.

« *Ce jumelage autour du chasselas, notre terroir commun, prouve que la jeunesse JCI sait penser global et agir local. Ensemble, nous valorisons nos territoires et nos vignerons !* »
Jessica Maillot, Présidente 2026 de la JCI Tarn-et-Garonne

En 2027, la JCI La Côte Vaudoise viendra à son tour en Tarn-et-Garonne pour une immersion dans le terroir local. Au programme : visite chez un chasselatier, dégustations de vins locaux et découverte des richesses du département. Une belle opportunité pour renforcer les liens entre les deux territoires et faire briller le Tarn-et-Garonne à l'international.

Jacques COMBALBERT (clp)

Santé

Cinquante actions pour prévenir les conduites addictives

CASTELSARRASIN

Le 1er comité territorial de prévention des conduites addictives et de la médiation sociale s'est réuni ce jour, sous la coprésidence de Renaud Lassince, sous-préfet de Castelsarrasin, et Jean-Philippe Besiers, maire de Castelsarrasin. Cette nouvelle instance vise, en lien avec l'ensemble des acteurs locaux (services de l'État, associations et professionnels de santé), à déployer concrètement, au profit des Castelsarrasinois, des actions de terrain pour prévenir les conduites addictives et favoriser le lien social. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la feuille de route départementale de lutte contre les addictions signée fin 2023 par le préfet de Tarn-et-Garonne.

Un diagnostic territorial pour mieux comprendre les réalités locales

À l'initiative de l'État, un diagnostic territorial portant sur la consommation des produits psychoactifs et de la médiation sociale a été réalisé entre octobre 2024 et janvier 2025 sur le territoire de la communauté de communes de Terres des Confluences et notamment sur Castelsarrasin. Ce travail a permis de mettre en évidence certains constats de fragilité sur le territoire de Castelsarrasin. Ces éléments ont donc constitué un socle de réflexion pour définir un plan d'action adapté aux besoins locaux.

Une feuille de route structurée autour de 50 premières actions

Ainsi, afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux identifiés, une feuille de route, concertée avec les partenaires locaux, a été constituée. Elle inclut, dans sa première version, 50 actions différentes. Dans le but de déployer au plus près du terrain ces actions, 5 groupes de travail thématiques seront prochainement mis en place. Les groupes de travail porteront sur les thématiques suivantes :

- accroître la prévention du jeune public et de son écosystème ;
- renforcer la sensibilisation et la formation des « premiers contacts » ;
- créer des lieux d'accueil et d'écoute ;
- prévenir les conduites addictives par l'activité ;
- prévenir les violences intra-familiales.

Le comité assurera le suivi et l'actualisation de la feuille de route. Le sous-préfet et le maire de Castelsarrasin se réjouissent conjointement du lancement de cette démarche inédite sur le territoire. Elle contribuera à structurer durablement l'action des partenaires autour de la diminution des conduites addictives dans l'objectif partagé de garantir la protection des jeunes et des personnes vulnérables et d'assurer, à tous, un quotidien avec moins de violence.

Jacques COMBALBERT (clp)

Coup de crayon



Récompenses

Fête des sports : hommage aux acteurs locaux

MONTAUBAN

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a réuni, au château Montauriol, plus de 800 acteurs du mouvement sportif à l'occasion de la Fête des Sports 2026. Cette soirée, organisée par le Département, a rendu hommage à celles et ceux qui font vivre et rayonner le sport sur le territoire.

Le président Jean-Claude Bertelli a accueilli, aux côtés de Bernard Pécou, président de la commission Sports, de Dominique Sardeing, vice-présidente en charge de l'Éducation, de Liliane Morvan, présidente de la commission Tourisme, et d'Emmanuel Cros, vice-président délégué à la Véloroute 87 « La Vagabonde », élus, bénévoles, dirigeants, arbitres, éducateurs, sportifs, clubs, comités départementaux et partenaires, venus célébrer une année de performances et d'engagement. À travers cet événement, le Département réaffirme son soutien au développement du sport, à l'accompagnement des clubs et à la promotion de la pratique pour tous. Marraine de cette édition, Angéline Da Costa, joueuse professionnelle au FC Porto et originaire de Montauban, est revenue sur son parcours et a réaffirmé son attachement au Tarn-et-Garonne ainsi que son engagement en faveur du football féminin.



Jean-Claude Bertelli a accueilli, aux côtés de Bernard Pécou, président de la commission Sports, élus, dirigeants de club, arbitre et éducateurs sportif. *CD*

Deux invités d'honneur inspirants

Invité d'honneur, Tony Moggio a partagé son défi de plus de 700 kilomètres en handbike entre Royan et Sète. Son témoignage a illustré avec force les valeurs de courage, de résilience et d'inclusion.

Une soirée de récompenses

Animée par Jacques Breda, la cérémonie a distingué plusieurs dizaines de bénévoles, arbitres, établissements scolaires, équipes, sportifs et lauréats des catégories « École de sport » et « Projet innovant ».

Le Grand Trophée 2026 a été décerné au SCN Twirling Nègrepelisse, champion d'Europe junior de twirling bâton, récompensant l'excellence d'un club formateur. Premier partenaire du sport en Tarn-et-Garonne, le Conseil départemental accompagne chaque année les clubs, les comités, les équipements et les projets sportifs. Cette Fête des sports illustre la vitalité du mouvement sportif départemental et rend hommage à tous ceux qui, par leur engagement, contribuent au rayonnement du sport tarn-et-garonnais.

Jacques COMBALBERT (clp)

Animations

La fête du village couronnée de succès



La fête foraine. *JACMIS (clp)*

CORBARIEU

La fête du village s'est déroulée les 3, 4 et 5 juillet sous un soleil radieux et des températures estivales. Pendant trois jours, les animations musicales ont rythmé la vie du bourg. Les plus jeunes ont profité des manèges tandis que les adolescents s'amusaient sur les auto-tamponneuses.



Le feu d'artifice. *JACMIS (clp)*

Le vendredi soir, un DJ a fait danser les participants au son de sa musique. Samedi, après l'ouverture des différentes animations, le repas du Comité des fêtes a rencontré un franc succès sous un barnum qui protégeait de la chaleur. L'animation musicale était assurée par les Buzz Brothers. Dimanche, un concours de boules en doublette s'est déroulé en quatre parties. Le soir, DJ David a donné de son talent pour animer la soirée en attendant le feu d'artifice. Ce bouquet final a ravi les spectateurs.

JACMIS (clp)

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier français

Courrier français

En raison du mardi 14 juillet férié, nous avançons notre délai de bouclage pour le département de la DORDOGNE au lundi 13 juillet à 17h00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

CONTACTEZ-NOUS
05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2618**270**

Aux termes d'un acte SSP du 26/06/2026, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **DUO PATRIMOINE**
Siège : 119 impasse de la Peyronnie, 24200 MARCILLAC ST QUENTIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10000€
Objet : marchands de biens ; achat, location et vente pour son propre compte
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président :
la Société DUAL INVEST 24, SARL unipersonnelle au capital de 810 810€, dont le siège social est 119 impasse de la Peyronnie, 24200 MARCILLAC ST QUENTIN, immatriculée 103 906 368 RCS Bergerac,
représentée par M. Vitor BATISTA VERISSIMO, gérant.
La Société sera immatriculée au RCS de BERGERAC .

POUR AVIS

A2619**279**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile dénommée SCI DU MAINE au capital de 500 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de droits immobiliers, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, de construction ou autrement ; la conclusion de tous contrats de bail, notamment commerciaux, professionnels et d'habitation, ainsi que la perception et la gestion des loyers et charges y afférentes. Le siège est à ANGOISSE (24270) - Zone d'activité du Maine. Gérance : M. Pierre Luc ROUSSEAU demeurant à LANOUAILLE (24270) - La Merlie et M. Jean Sébastien PUIVIF demeurant à ANGOISSE (24270) - Rue d'Aquitaine. L'inscription sera requise auprès du Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX. Pour avis.

TESTAMENT

A2619**255**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 octobre 2016,
Madame Liliane Irène DAZENIERE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur René François Joseph PUIG, , demeurant à PERIGUEUX (24000) 83 avenue Georges Pompidou.
Née à PERIGUEUX (24000), le 9 avril 1943.
Décédée à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 14 mars 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent PISTRE , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Laurent PISTRE et Céline DACOSTA, notaires associés, le 6 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nelly BORIE, notaire à PERIGUEUX, sis au 19 rue Louis Mie, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2618**759**

CANOES LOISIRS

SASU AU CAPITAL DE 8000 €
SIEGE SOCIAL : LD LE PONT DU PECH
24250CASTELNAUD LA CHAPELLE
390 931 608 RCS BERGERAC

Par décision de l'associé unique du 30/06/2026,
- M. Baptiste LAURENT, demeurant 132 route de la Goulême, 24200 CARSAC AILLAC, a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Gilles OUARDI.
- la SAS PERGORD EXPERIENCES au capital de 10 000€, ayant son siège 132 route de la Goulême, 24200 CARSAC AILLAC et immatriculée 105744635 RCS BERGERAC, représentée par M. Baptiste LAURENT a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

A2618**542**

SCI PELISSON

Société civile immobilière
Capital 100.000,00 Euros
Siège social : «La Genèbre»
24390 HAUTEFORT
RCS PERIGUEUX : 538 579 467

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte reçu par Me BENTZINGER, Notaire à PERIGUEUX, 27 rue Gambetta, le 29 janvier 2026, publié et enregistré le 5 Mars 2026 au SPFE de PERIGUEUX volume 2404P01 2026 P N° 3872,
Il a été constaté l'apport à la SCI PELISSON de divers droits immobiliers pour une valeur de DEUX CENT QUARANTE MILLE Euros (240.000,00 Euros).
Par suite le capital social initialement fixé à la somme de CENT MILLE Euros (100.000,00 Euros) est porté à la somme de TROIS CENT QUARANTE MILLE Euros (340.000,00 Euros)

Pour avis
Le gérant : Benoît Pélisson

A2618**826**

EMC SARLU

AU CAPITAL DE 15000 €
SIEGE SOCIAL :
1, RUE ALBERIC CAHUET
24200 SARLAT LA CANEDA
838 725 075 RCS BERGERAC

Par décision du 02/072026, l'Associé Unique a décidé:
- de transférer le siège social du 1, Rue Alberic Cahuet, 24200 SARLAT LA CANEDA au 446 route Yves du Manoir 24220 VEZAC à compter du 02/07/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

A2617**497**

PYBOS SAS

AU CAPITAL DE 181500€
PORTÉ À 172 430€
SIÈGE SOCIAL : 9 RUE ERNEST GUILLIER
4000PÉRIGUEUX
833 173 990 RCS PÉRIGUEUX

L'AGE du 07/05/2026 a décidé de réduire le capital social de 9070 € pour le ramener de 181500€ à 172 430€ par voie de rachat et d'annulation de 907 actions. Le Président a constaté le 17/06/2026 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée au 07/05/2026.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (181500€).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent soixante-douze mille quatre cent trente euros (172 430€).

POUR AVIS

A2618**607**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«SFERE BUREAUTIQUE 24»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 EUR
Siège social :
BOULAZAC ISLE MANOIRE (24330)
Avenue Ambroise Croizat ZA
511.421.703 RCS PERIGUEUX

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 15 juin 2026, il a été décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.
Cette transformation, régulièrement effectuée, n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée
Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée
Ancienne mention : Gérant **Jacques-Albert MOREL,** démissionnaire de son mandat à la même date.
Nouvelle mention : Président : **GROUPE SÉQUENCES**, société par actions Simplifiée - 521.092.064 RCS
ANGOULÊME Commissaire aux comptes :
Ancienne mention : NÉANT
Nouvelle mention : NÉANT Agrément des cessions d'actions :
Ancienne mention : NÉANT
Nouvelle mention :
En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la Société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de PERIGUEUX.

Pour avis

A2619**174**

SCI DES ILES

Société Civile Immobilière
Au capital de 8 000 €
Siège social : 77 Cours Saint Georges
24000 PERIGUEUX
RCS Périgueux 481 067 346

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 13/12/2022, Mme Maurine CONCHE, demeurant à SAVIGNAC LES EGLISES (24420), 189 Rue des Vieux Fours, a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Francis Jean-Paul CONCHE, décédé le 13/04/2017.

Pour avis, la gérance

FONDS DE COMMERCE

A2619**168**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de PERIGUEUX le 18 juin 2026 dossier 2026 00021613, référence 2404P01 2026 A 00849,
OCEALIA, société coopérative agricole à capital variable- siège social : COGNAC (16100) 51, rue Pierre Loti ZA Monplaisir Sud -775.715.592 RCS ANGOULÊME
A cédé à :
ALICOOP, SA d'intérêt collectif agricole (SICA) - siège social : PAMPROUX (79800) 46, route de la Gasse aux Loups- 347.567.133 RCS NIORT
Une branche complète et autonome d'activité de « Fabrication d'aliments pour le bétail», pour
lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 775.715.592 RCS ANGOULÊME (Code APE-NAF 4621Z SIRET 775.715.592.03029) Ledit Fonds de Commerce actuellement exploité à COUTURES (24320) Rue Cintrac.
Moyennant le prix de 1.000 EUR, s'appliquant aux seuls éléments incorporels pour 1.000 EUR.
Le cessionnaire sera propriétaire à compter du 1 juin 2026. Il en aura la jouissance rétroactivement le 1 juin 2026.
Pour les oppositions domicile est élu au lieu d'exploitation du Fonds de Commerce à COUTURES (24320) - Rue Cintrac, avec dénoncé au siège social du Cessionnaire.

Pour avis

A2619**393**

INSERTION LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand MAUPAIN, Notaire à SAINT-MEARD-DE-GURSON, soussigné, le 30 juin 2026, enregistré à PERIGUEUX, le 2 juillet 2026, Dossier 2026 00023497, référence 2404p01 2026 N 01058. La personne morale de droit public **COMMUNE DE SAINT GERAUD DE CORPS**, collectivité territoriale, située dans le département de la Dordogne, dont l'adresse du siège est à SAINT GERAUD DE CORPS (24700), 88 impasse de la Mairie, identifiée sous le numéro SIREN 212404156.
A CONFIE, à titre de location-gérance, à La Société dénommée **WMTMS**, Société à responsabilité limitée au capital de 1000€, dont le siège est à SAINT-GERAUD-DE-CORPS (24700), 29 place du Pigeonnier, en cours d'immatriculation au SIREN. Un fonds de commerce de épicerie, bar, snack, dépôt de pain, relais et point poste, dépôt de gaz, accès internet et point journal régional, sis à SAINT GERAUD DE CORPS (Dordogne), 29 place du Pigeonnier pour une durée de trois années à compter du 16 juin 2026.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion
Le notaire.



A2619**392**

RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par **Maître Bertrand MAUPAIN, Notaire à SAINT-MEARD-DE-GURSON, soussigné**, le 30 juin 2026, enregistré à PERIGUEUX, le 2 juillet 2026, dossier 202 00023495, référence 2404P01 2026 N 01057. La personne morale de droit public **COMMUNE DE SAINT GERAUD DE CORPS**, collectivité territoriale, située dans le département de la Dordogne, dont l'adresse du siège est à SAINT GERAUD DE CORPS (24700), 88 impasse de la Mairie, identifiée sous le numéro SIREN 212404156
A RESILIE le contrat de location-gérance consenti à :
La Société dénommée **AU P'TIT BONHEUR**, dont le siège est à SAINT-GERAUD-DE-CORPS (24700) 29 Place du Pigeonnier, identifiée au SIREN sous le numéro 904724325 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC concernant un fonds de commerce d'épicerie, bar, snack, dépôt de pain, revente de tabac, point poste, vêtement, mercerie, location de vélos, accès internet, point journal régional, sis à SAINT GERAUD DE CORPS (Dordogne) 29 place du Pigeonnier.
La résiliation a effet à compter du 31/05/2026.

Pour unique insertion
Le notaire.

DISSOLUTIONS

A2618**622**

LA TABLE D'YS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 PLACE DU 8 MAI 1945
24000 PERIGUEUX
Siège de liquidation :
7 PLACE DU 8 MAI 1945
24000 PERIGUEUX
833 885 320 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé
la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Yoann MOUTON, demeurant 193 Bis rue des Combeaux, 24650 Chancelade pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 7 Place du 8 Mai 1945, 24000 Périgueux
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**523**

E.C.2T
SCI en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 5 Impasse de Franchemont Peymilou 24130 PRIGONRIEUX
Siège de liquidation : 5 Impasse de Franchemont Peymilou 24130 PRIGONRIEUX
788 544 369 RCS BERGERAC
L'AGE réunie le 26/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidatrice Mme Christelle TOURELLOU demeurant 5 Impasse de Franchemont Peymilou 24130 PRIGONRIEUX pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Impasse de Franchemont Peymilou 24130 PRIGONRIEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

A2618**541**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

En date du 30.04.2026, au sein de la société «**ETS LEFORSAS**» SAS au capital de 1.000 € ayant son siège social 913 route des Etangs - 24320 LA TOUR BLANCHE CERCLES (RCS PERIGUEUX 829 542 844), a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions légales et statutaires. La société subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Mr Gwenaël BOURREAU demeurant 54 rue de la Tonnelle 17132 MESCHERS SUR GIRONDE a été nommé liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des dispositions légales en cas de cession globale ou d'apport de l'actif, pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, apurer le passif et parvenir à la clôture de la liquidation.

Le lieu de liquidation est fixé au domicile du Liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Landes

CONSTITUTIONS

A2619**484**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

S.C LACOMBE 2005

Société civile
au capital de 3.889.000 €
Siège social :
PYRENEX 28 rue de Papin
Zone industrielle de Péré
40500 ST SEVER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 3 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : S.C LACOMBE 2005

Siège social : PYRENEX 28 rue de Papin - Zone industrielle de Péré, 40500 ST SEVER

Objet social : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion ou la cession de ces participations ; la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains ; l'administration, notamment à la suite de la construction de bâtiments, et l'exploitation desdits biens, par location ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3.889.000 euros, constitué à concurrence de 1.000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 3.888.000 euros au moyen de l'apport de 3.000 actions en pleine propriété et 300 actions en nue-propriété de la société PYRENEX, SAS dont le siège social est situé 28 rue de Papin Zone industrielle de Péré 40500 SAINT SEVER, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 302 306 626.

Gérance : Monsieur Edouard CRABOS et Madame Marie Valérie AH-CUITZ, demeurant ensemble «Lacombe» 4 quartier Prouyan 40500 SAINT SEVER

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

Pour avis
La Gérance

A2619**479**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

S.C LACOMBE 2011

Société civile
au capital de 3.889.000 €
Siège social :
PYRENEX 28 rue de Papin
Zone industrielle de Péré
40500 ST SEVER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Sever du 3 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : S.C LACOMBE 2011

Siège social : PYRENEX 28 rue de Papin - Zone industrielle de Péré, 40500 ST SEVER

Objet social : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion ou la cession de ces participations ; la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains ; l'administration, notamment à la suite de la construction de bâtiments, et l'exploitation desdits biens, par location ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3.889.000 euros, constitué à concurrence de 1.000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 3.888.000 euros au moyen de l'apport de 3.000 actions en pleine propriété et 300 actions en nue-propriété de la société PYRENEX, SAS dont le siège social est situé 28 rue de Papin Zone industrielle de Péré 40500 SAINT SEVER, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 302 306 626.

Gérance : Monsieur Edouard CRABOS et Madame Marie Valérie AH-CUITZ, demeurant ensemble «Lacombe» 4 quartier Prouyan 40500 SAINT SEVER

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

Pour avis
La Gérance

A2619**477**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

S.C HAUTACAM 1968

Société civile
au capital de 4.369.680 €
Siège social :
PYRENEX 28 rue de Papin
Zone industrielle de Péré
40500 ST SEVER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 3 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : S.C HAUTACAM 1968

Siège social : PYRENEX 28 rue de Papin - Zone industrielle de Péré, 40500 ST SEVER

Objet social : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion ou la cession de ces participations ; la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains ; l'administration, notamment à la suite de la construction de bâtiments, et l'exploitation desdits biens, par location ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 4.369.680 euros, constitué à concurrence de 1 440,00 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 4.368.240 euros au moyen de l'apport de 3.113 actions en pleine propriété et 659 actions en nue-propriété de la société PYRENEX, SAS dont le siège social est situé 28 rue de Papin Zone industrielle de Péré 40500 SAINT SEVER, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 302 306 626.

Gérance : Monsieur Edouard CRABOS et Madame Marie Valérie AH-CUITZ, demeurant ensemble «Lacombe» 4 quartier Prouyan 40500 SAINT SEVER

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

Pour avis
La Gérance

A2619**481**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

S.C LACOMBE 2008

Société civile
au capital de 3.889.000 €
Siège social :
PYRENEX 28 rue de Papin
Zone industrielle de Péré - 40500 ST SEVER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 3 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : S.C LACOMBE 2008

Siège social : PYRENEX 28 rue de Papin - Zone industrielle de Péré, 40500 ST SEVER

Objet social : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion ou la cession de ces participations ; la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains ; l'administration, notamment à la suite de la construction de bâtiments, et l'exploitation desdits biens, par location ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3.889.000 euros, constitué à concurrence de 1.000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 3.888.000 euros au moyen de l'apport de 3.000 actions en pleine propriété et 300 actions en nue-propriété de la société PYRENEX, SAS dont le siège social est situé 28 rue de Papin Zone industrielle de Péré 40500 SAINT SEVER, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 302 306 626.

Gérance : Monsieur Edouard CRABOS et Madame Marie Valérie AH-CUITZ, demeurant ensemble «Lacombe» 4 quartier Prouyan 40500 SAINT SEVER

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

Pour avis
La Gérance

Courrier français
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

A2618**647**

A.M.R.
S.A.R.L. au capital de 38 400 €
Siège social : VENDÔME (L&C) Rue de Provence, n° 18
R.C.S. BLOIS 384 248 589

L'assemblée générale réunie le 25 mai 2026 a, d'une part, pris acte de la démission M. André REGAL, dmt à VENDOME (41100) rue de Provence, n° 18, de ses fonctions de Gérant à compter du même jour et décidé de nommer en remplacement M. Philippe REGAL, dmt à BORDEAUX (Gironde) rue du Livran, n° 17, et d'autre part, décidé de transférer le siège social de VENDOME (41100) rue de Provence, n° 18, à VIELLE SAINT GIRONS (40560) route de Pierresse, n° 566, à compter du même jour.

En raison du nouveau siège social, la société sera immatriculée au R.C.S. de DAX.

Pour avis, le Gérant.

DISSOLUTIONS

A2618**672**

LA CASTAGNERE

SARL au capital de 6 000 €
Siège social : 3bis rue Emile Nougaro
40140 SOUSTONS
RCS Dax 832 510 325

DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 30 Juin 2026, les associés ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter du même jour.

Monsieur Christophe CURSOLLE demeurant 83 Avenue de l'Espérance - SOUSTONS (40140) a été nommé en qualité de liquidateur,

Le siège de la liquidation est fixé au siège social RCS DAX.

Pour avis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**261**

DAB' IMMOSociété à Responsabilité Limitée en liquidationAu capital de 54 800 eurosSiège social : 286 Avenue du 14 Juillet40600 BISCARROSSESiège de liquidation : 286 Avenue du 14 Juillet40600 BISCARROSSE414 486 324 RCS MONT DE MARSAN L'Assemblée Générale réunie le 1er juillet 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Paul DABA, demeurant Chemin de l'Estey 40460 SANGUINET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONT DE MARSAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2618**427**

CEPIM

SCI au capital de 1.000,00 euros
Siège social :
SAINT-PAUL-LES-DAX (40990)
11 rue Kléber
980 708 010 RCS DAX

Par délibération en date du 29 juin 2026 l'assemblée générale a nommé en qualité de gérante, en remplacement de Monsieur Pierre DINET décédé, Madame Cécile DINET épouse CLAVIER, demeurant à TOSSE (40230) 19 Ter rue des Gemmeurs.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2619**387**

SCP V. TOURON SCHREIBER
C. MARGNES - H. LERO -
C. VINCENT
NOTAIRES
17 boulevard Saint Cyr de Coquard
CS 10031
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Hélène LERO, Notaire associé à VILLENEUVE-SUR-LOT, 17 Boulevard Saint Cyr de Coquard, le 4 juillet 2026, a été constituée une société :

Dénomination sociale : **SCI PAUL ET MARIE.**

Forme : Société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil et par les statuts.

Objet social : L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit, la location desdits biens, l'administration et la gestion du patrimoine social, plus généralement, toutes opérations juridiques ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Siège social : : SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT (47110), 556 Route Jean Gay.

Capital : 1.000,00 EUR

Durée : 99 ans

Les apports sont numéraires.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

Dans tous les autres cas, un agrément est nécessaire ; il est donné par la collectivité des associés, suivant décision de nature extraordinaire.

Gérance : Monsieur Thierry LABAT, demeurant à SAINTE-LIVRADE-SURLOT (47110), 556 route Jean Gay, sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS d'AGEN.

Pour avis
Le notaire.

A2617**294**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR LOT du 3 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **LA MEEPLE'RIE** Siège social : 34 rue des Girondins à VILLENEUVE SUR LOT (47300) Objet social : La Société a pour objet : - La location et le négoce de jeux de société, - L'animation et l'organisation d'événements ludiques, en lien avec les jeux de société, - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Alexandre DELBOS, né le 28 mars 1992 à LOURDES (65), de nationalité française, demeurant 1792 route de Lalandette à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT (47110) et Madame Justine WILLERVAL, née le 8 juin 1993 à MONTMORENCY (95), de nationalité française, demeurant 43 rue de Penne à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN.

Pour avis.

A2619**480**

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
Selarl d'Avocat
13, rue Bory Saint-Vincent
47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : RALLO & CO CONSULTING ET DEVELOPPEMENT

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 500 €uros, divisé en 50 parts de 10 €uros chacune, constitué d'apports en numéraire et intégralement libéré.

SIEGE : . 47000 AGEN, 211, Rue de Pompeyrie.

OBJET : Toutes prestations de conseil, d'assistance, d'accompagnement et de formation auprès des entreprises, des dirigeants, des collectivités et de tout organisme public ou privé, notamment dans les domaines de la stratégie, de l'organisation, du management, du développement commercial, du marketing, de la communication, de la gestion et du développement des activités.

DUREE : cinquante années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GERANT : Monsieur Fabien RALLO, demeurant à 47000 AGEN, 211, Rue de Pompeyrie.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Les statuts ont été signés le 8 juillet 2026.

F.RALLO

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2619**023**

Monsieur Mimoun **ZIDANE**, salarié du BTP, né à DOUAR SIDI JABAR (MAROC), le 30 novembre 1987 et Madame Halima **MAKDOUF**, correspondante accueil à la MSA, née à AGEN (47000), le 10 juin 1983, demeurant ensemble à PORT SAINTE MARIE (47130), 9 avenue du 11 Novembre, mariés à la Mairie de TAZA (MAROC), le 26 avril 2023, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Christine FRAGNIER-PARES, notaire à AIGUILLON, le 03 juillet 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Christine FRAGNIER-PARES, notaire à AIGUILLON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -
Me Christine FRAGNIER-PARES»

A2619**090**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Audrey MONNEY, notaire à CASTILLONNES (47330), 3, rue du Marché, CRPCEN 47065, le 25 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre Monsieur Serge **FURLANETTO,** retraité, et Madame Michèle Christiane Huguette **DUCOUSSAU**, retraitée, demeurant ensemble à LOUGRATTE (47290) 114 chemin des Quercus.

Mariés à la mairie de PLIEUX (32340) le 17 mars 1979 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Raoul Jean BARON, notaire à SAINTVINCENT-DE-TYROSSE (40230), le 28 février 1979.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Maître Audrey MONNEY, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TRIBUNAUX

A2618**764**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

LES JASMINS BREAL SOUS MONTFORT RCS 913 832 911 79 Avenue du Maréchal Leclerc Résidence les jasmins de Villeneuve S79 47300 VILLENEUVE SUR LOT Jugement du tribunal de commerce de Rennes en date du 3 juin 2026 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2025J00611 désigne liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Rue d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes , autorise le maintien de l'activité jusqu'au 15 juillet 2026 , maintient administrateur, Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Crs RAPHAEL BINET Le Magister 35000 RENNES , pendant la poursuite d'activité

A2618**769**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

DNS MOTORS RCS 932 481 807 ZAC LA ROUBIAGUE 47390 LAYRAC Jugement du tribunal de Commerce de Toulouse en date du 25/06/2026 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 01/05/2026, désignant en qualité de liquidateur SELARL BDR & ASSOCIES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 265 Rue de la Découverte 31670 LABEGE, .

TESTAMENT

A2618**782**

Notaire

SCP Elodie ALBERTINI-HERAULT
Notaires associées
1 rue Jasmin
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Par testament olographe du 19 novembre 2014, **Monsieur Michael James TRAVIS**, né à TWICKENHAM, le 07 décembre 1947, demeurant à LALANDUSSE (47330), 1292 route de Lucas, veuf de Madame Christine Ann GOULDING, décédé à LALANDUSSE, le 22 mars 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE (47800), suivant procès-verbal en date du 1er juillet 2026, dont une copie authentique sera adressée au Tribunal judiciaire d'AGEN.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Audrey MONNEY, notaire à CASTILLONES (47330), 3 rue du Marché, notaire chargée du règlement de la succession.

Pour avis
Elodie ALBERTINI-HERAULT



CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**876**

CLOTURE DE LIQUIDATION

SARL BONVALOT

Société en liquidation
Siège de la liquidation :
611 chemin de Parisot
47210 VILLEREAL
Capital social : 7 500 euros
RCS AGEN : 392.069 498

L'assemblée générale des associés réunie le 02/07/26, au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus de la gestion et a déchargé de son mandat M. BONVALOT Olivier demeurant au 611 chemin de Parisot 47210 VILLEREAL et a constaté la clôture de liquidation au 15/04/26.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'AGEN (47).

Pour avis et mention, Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2615**722**

LORO INVESTSociété par actions simplifiéeau capital de 1 000 eurosSiège social : 1871 Route de Thouars lieu-dit Latapie,47130 PORT STE MARIE952 052 728 RCS AGEN Aux termes d'une délibération en date du 03/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, créées ou à créer, ainsi que l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de tous titres, valeurs mobilières, parts sociales ou droits sociaux ; L'animation, la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; La réalisation de toutes prestations de services administratives, financières, comptables, juridiques, commerciales, techniques, informatiques, de gestion ou de direction au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, ou de toute autre société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. POUR AVIS Le Président

A2619**280**

SELARL DALÉAS-HAMTAT-GABET 1,av. du Président Pierre Angot 64000 PAU

CONCEPT AGRI SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 5008 Avenue Jean Serres
47480 Pont-Du-Casse
838 196 657 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du26 juin 2026, l'Assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société et de poursuivre l'activité.

POUR AVIS
La Présidente

A2618**559**

AVIS DE MODIFICATION

PREVIANCE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée
(Société à associé unique)
Au capital de sept cent quarante (740) euros
Ancien siège social : CCI 47,
49 Route d'Agen, 47310 Estillac
827 577 024 RCS Agen

Par décision de l'associé unique en date du 1er juillet 2026, il a été décidé le **transfert du siège social** à l'adresse suivante :

379 allée de Métalé, 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Ce transfert prend effet au 1er juillet 2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX

A2619**232**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026, a prononcé l'ouverture
d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom - Prénom **Pro Toiture (SAS)** Dénomination pro Toiture Enseigne PRO TOITURE Forme - Capital Société par actions simplifiée 4 000,00 € Adresse 20, Rue de l'Eglise 82500 Beaumont-de-Lomagne R.C.S. MONTAUBAN B 948 793 799 2023 B 104 Si non inscrit au RCS 948 793 799 Activité La société a pour objet, tant en France qu'en Europe et dans le monde : tout type de travaux de couverture, charpente, étanchéité, photovoltaïque, maçonnerie, ainsi que tous travaux de second oeuvre, plâtrerie, réalisation de sols souples, chapes et sols coulés, sols techniques, mais également gestion et coordination de chantiers, opérations d'apport d'affaires et aide à la réalisation de formalités liés aux métiers du bâtiment, conseil dans la gestion de projet immobilier, achat, rénovation, vente de biens et opérations de marchand de biens. Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 28/11/2025 Les créanciers sont avisés d,avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**202**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom - Prénom INGETECH (SARL) Dénomination INGETECH Enseigne INGETECH Forme - Capital Société à responsabilité limitée - 500,00 € 693, Route de Sadoul 82440 Réalville R.C.S MONTAUBANB 948 854971 2023 B115 Si non inscrit au RCS 948 854 971 Activité Ingénierie, études techniques Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 30/06/2025 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**209**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026, a prononcé l'ouverture
d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom -Prénom **CYCLE ENERGIE (SAS)** Dénomination CYCLE ENERGIE Forme - Capital Société par actions simplifiée 15 000,00 € Adresse 401, Avenue de Toulouse 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 917 652 059 2022 B 621 Si non inscrit au RCS 917 652059 Activité Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 24/03/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**220**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 30/06/2026 a adopté le plan de redressement de : Dénomination **POMPES FUNEBRES LMR** Nom-Prénom POMPES FUNEBRES LMR (SAS) Enseigne POMPES FUNEBRES DE FRANCE Forme - capital Société par actions simplifiée AU CAPITAL DE 1 000,00 Adresse 171, Avenue de Toulouse 82000 Montauban Activité Service de pompes funèbres, transport de corps avant et après mise en bière, organisation d'obsèques, soins de conservation du corps. Numéro RCS MONTAUBAN B 977 476 282 - 20238 543 Si non inscrit au RCS 977 476 282 Commissaire à l'exécution du plan SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Représentant des créanciers Date de cessation des paiements 07/06/2024

A2619**228**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom **TWINS INSTITUT (SARL)** Dénomination TWINS INSTITUT Forme - Capital Société à responsabilité limitée 1 000,00 € Adresse 68, Avenue du 11e Regiment d'Infanterie 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 980 612 832 2023 B 789 Si non inscrit au RCS 980 612 832 Activité La formation en soins esthétiques, maquillage permanent semi-permanent, beauté et bien-être. Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon MONTAUBAN Date de cessation des paiements 31/05/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**193**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement DU 30106/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à lien contre de : Nom - Prénom **PASSION D'OC (SAS)** Dénomination PASSIOND'OC Forme - Capital Société par actions simplifiée 5 000,00 € Adresse Rue de Venise 8237 0 Labastide-Saint-Pierre R.C.S. MONTAUBAN B 848 849 576 2019 B 150 Si non inscrit au RCS 848 849 576 Activité Commerce de détail d'alimentation générale et de boissons alcoolisées ou non (licence III) Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 01/06/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d,urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné

A2619**242**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : AMANDHONEY Nom : **AMANDHONEY (SARL)** Forme - capital Société à responsabilité limitée 500,00 € Adresse 18, Place Marcel Lenoir 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 897 636 213 2021 B 250 Si non inscrit au RCS 897 636213 Activité : Fourniture de prestations de services, le développement ou l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter. La vente peut être réalisée dans une salle sur place, dans des équipements mobiles ou en ligne. Jugement initial : 30/01/2024

A2619**186**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom - Prénom **BEUGRE Ahui Obamrin Pacome** Forme - Capital - 0,00 € Adresse 5, lotissement l'Orangerie 82170 Pompignan R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS Activité Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 07/01/2026
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**197**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom **GEOSOLS «SOCIETE EN LIQUIDATION» (SAS)** Dénomination GEOSOLS «SOCIETE EN LIQUIDATION Forme - Capital Société par actions simplifiée 2 500,00 € Adresse 5320, Route de Bordeaux 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 842827 461 2018 B 516 Si non inscrit au RCS 842827 461 Activité Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 17/06/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné

A2619**198**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom - Prénom **COUAILLAC Christophe Forme** - Capital - 0,00 € Adresse Lieudit Flory 82500 Faudoas R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS 489 671 479 Activité Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conferés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 07/11/2025 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**188**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 3010612026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : Nom - Prénom **ABULRAHMAN Sipan** Dénomination Enseigne Forme - Capital - 0,00 € Adresse 1262, chemin de Pousinies 82410 Saint-Etienne-de-Tulmont R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS 843 095 514 Activité Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT Date de cessation des paiements 01/07/2025 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**273**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom - Prénom **ANDREEV Albert** Enseigne HRISI Forme - Capital 0,00 € Adresse 29, Rue du Général Gras 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN A 910 782 697 2022 A 164 Si non inscrit au RCS 910 782 697 Activité Epicerie (sans alcool) Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 23/01/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2619**236**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination **STEEL CONCEPT** Nom STEEL CONCEPT (SAS) Forme - capital Société par actions simplifiée 500,00 € Adresse Zone Artisanale St Pierre 82600 Verdun-sur-Garonne R.C.S. MONTAUBAN B 833 934 763 2021 B 35 Si non inscrit au RCS 833 934 763 Activité : Toutes activités de ferronnier, menuiseries métalliques, serrurerie et charpentes métalliques distribution et conception d'objets de ferronnerie. Jugement initial : 12/03/2024

A2619**246**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 30/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Nom **MATHIEU Gerard Jean** Forme - capital 0,00 € Adresse 2, rue Saturne 82400 Valence R.C.S. MONTAUBAN A 306 686 452 78 A 22 Si non inscrit au RCS 306 686 452 Activité : Transports publics de voyageurs, taxi ambulance transport corps avant mise en Biere, pompes funèbres Jugement initial : 22/10/2024

A2619**222**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 30/0612026 a renouvelé la période pour d'observation une durée de 6 mois dans la procédure de sauvegarde ouverte à l'encontre de : Nom - Prénom : **DOMAINE DE MASSOULAC (SCI)** Dénomination : DOMAINE DE MASSOULAC Adresse : 690, chemin de Massoulac Domaine de Massoulac 82220 Molières R.C.S. MONTAUBAN D 921 136 040 2022 D 421 Si non inscrit au RCS : 921 136 040

A2619**225**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de commerce de Montauban, par jugement du 30/06/2026 a renouvelé la période d'observation durée de 6 mois dans la procédure de sauvegarde ouverte à l'encontre de : Nom-Prénom : **BEUVIN AURELIA (SAS)** Dénomination : BEUVIN AURELIA Adresse : 690, chemin de Massoulac Domaine de Massoulac 82220 Molières R.C.S. MONTAUBAN B 533 179 776 2023 B 652 Si non inscrit au RCS : 533 179 776

PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

Courrier français
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE
PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Premiers départs en vacances : les bons réflexes pour arriver en toute sécurité

Les vacances commencent dès le départ. Avant même de charger les bagages dans la voiture, il est essentiel de préparer son trajet pour éviter que la fatigue ou le stress ne viennent gâcher le voyage. Premier conseil : prendre le volant après une bonne nuit de sommeil. Mieux vaut privilégier un départ le matin plutôt que tard le soir ou au milieu de la nuit, et éviter de partir directement après une journée de travail. Car la fatigue reste le principal ennemi du conducteur. Moins de 5 heures de sommeil multiplie par trois le risque d'accident.

Même lorsque l'on se sent en pleine forme, la vigilance diminue progressivement au fil des kilomètres. Les spécialistes recommandent de s'arrêter au moins quinze minutes toutes les deux heures pour marcher quelques minutes, s'étirer ou simplement se détendre. En cas de nuit écourtée ou de trajet nocturne, ces pauses doivent être encore plus fréquentes. Et dès les premiers signes de somnolence - bâillements répétés, paupières lourdes, difficultés à maintenir son attention - il faut s'arrêter sans attendre et faire une sieste d'au moins vingt minutes.

Autre règle importante : ne pas se fixer d'heure d'arrivée. Vouloir absolument respecter un planning peut inciter à rouler plus vite ou à repousser les pauses indispensables. Avant de partir, il est bien entendu conseillé d'éviter l'alcool, les médicaments incompatibles avec la conduite et les repas trop copieux, qui favorisent la somnolence.

Attention aux fortes chaleurs

Les trajets estivaux s'effectuent souvent sous des températures élevées, qui accentuent la fatigue. Il est préférable d'éviter les longs déplacements pendant les heures les plus chaudes.

Si le véhicule est équipé d'une climatisation, l'écart entre la température intérieure et extérieure ne devrait pas dépasser 4 à 5° C. Il est également conseillé d'aérer régulièrement l'habitacle et de boire de l'eau fraîche tout au long du trajet pour prévenir la déshydratation.

Calculs rénaux : pourquoi sont-ils plus fréquents en été ?

Les coliques néphrétiques provoquées par des calculs rénaux se manifestent par des douleurs abdominales et lombaires intenses, accompagnées de nausées, de vomissements, de fièvre, de frissons et d'urines sanglantes. Elles sont le plus souvent dues à la présence de petites pierres formées par divers composants comme le calcium, l'oxalate de calcium ou l'acide urique au niveau des reins. Les douleurs sont provoquées par l'obstruction des voies urinaires par ces calculs. Lesquels passent souvent inaperçus... jusqu'au moment où ils commencent à se déplacer. Lorsque le calcul commence à descendre dans l'uretère (le canal reliant le rein à la vessie), certains signes vont rapidement se faire sentir : une douleur soudaine et intense dans le bas du dos ou dans le flanc ; des envies fréquentes d'uriner ; une sensation de brûlure en urinant ; la présence de sang dans les urines ; des nausées, des vomissements ou de la fièvre.



Drazen Zigic - Phovoir

Pourquoi ces calculs sont-ils plus fréquents en été ?

Deux facteurs principaux expliquent cette hausse saisonnière. D'une part, la déshydratation. Avec la chaleur, le corps transpire davantage. Si les pertes en eau ne sont pas compensées, l'urine devient plus concentrée, ce qui favorise la formation de cristaux. D'autre part les changements alimentaires. L'été rime souvent avec barbecues, apéritifs salés et boissons sucrées. Or, une alimentation riche en sel, en sucres ajoutés et en protéines animales (viande rouge, porc, volaille) augmente le risque de calculs en modifiant la composition de l'urine.

Comment les prévenir ?

Heureusement, des gestes simples permettent de limiter le risque de calcul urinaire, surtout en été. Boire suffisamment d'eau tout au long de la journée, manger plus de fruits et légumes, limiter le sel, réduire votre consommation de viande.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Jean-Louis Fernandez - Les Films Pelleas

Marcello Mio

Dans l'avant-dernier film de Christophe Honoré, *Marcello Mio*, Chiara Mastroianni se lance dans un projet original : se glisser dans la peau de son propre père, l'acteur italien Marcello Mastroianni. Tout commence un jour d'été, lorsque Chiara traverse une crise d'identité et se dit qu'elle aurait dû vivre l'existence de son père, disparu à la fin des années 90 mais dont la figure reste à bien des égards présente dans son quotidien. Souhaitant faire revivre cet homme charismatique à travers elle par un jeu de mimétisme saisissant, elle décide de se vêtir et de parler comme lui, à tel point que les gens qui l'entourent commencent à l'appeler Marcello…

Présenté en compétition au Festival de Cannes 2024, *Marcello Mio* est une comédie singulière oscillant entre la nostalgie, l'hommage, l'amour filial et la psychanalyse. Dans ce voyage initiatique, Chiara Mastroianni est entourée de ses proches, qui jouent tous leur propre rôle : sa mère Catherine Deneuve, son ex-conjoint Benjamin Biolay, mais aussi Nicole Garcia, Fabrice Luchini ou encore Melvil Poupaud. Christophe Honoré signe un film inspiré et fantaisiste, mêlant fiction et réalité et truffé de références. Cette rêverie, assurément intimiste et troublante, est servie par l'interprétation stupéfiante, à la fois douce et réjouissante, d'une fille de stars au charme singulier, qui a su faire son propre chemin sans jamais renier son héritage.

Samedi 11, France 4, 21 h 00

LES ESSENTIELS

La Flûte enchantée

L'artiste et metteur en scène français Clément Cogitore présente *La Flûte enchantée*, le célèbre opéra de Mozart, au Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Le spectacle sera retransmis en léger différé sur Arte.
Samedi 11, Arte, 22 h 30

Les 100 lieux qu'il faut voir

Les vacances riment avec France dans *Les 100 lieux qu'il faut voir*. Cette nouvelle saison commence sur la Côte Atlantique, à l'époque de la Belle Époque, une période qui marque l'essor des stations balnéaires. France 5 voyage de La Baule à Noirmoutier, en passant par Saint-Nazaire, de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale.
Dimanche 12, France 5, 21 h 00

Claude Lelouch, la vie en mieux

Avec plus de cinquante films à son actif, Claude Lelouch peut se targuer d'avoir réussi à se faire une place à part dans le monde du septième art. Par le biais d'archives personnelles, ce documentaire explore à la fois son parcours professionnel, son œuvre et sa vie privée. C'est le réalisateur lui-même qui raconte ses souvenirs.
Mardi 14, France 5, 21 h 00

SAMEDI


Chambord, Arte

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / PAYS DE GALLES
Championnat des Nations.
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA VENGEANCE SANS VISAGE -10
Avec Philippe Bas
22.45 Meurtres à la ciotat, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
MARCHE OU CRÈVE -16
Avec Cooper Hoffman
22.50 Évanouis, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BAL DES POMPIERS À CARCASSONNE
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CHAMBORD
Le château, le roi et l'architecte
22.30 La flûte enchantée, spectacle

DIMANCHE


Le sens de la famille, France 2

TF1
21.10 FILM
INESTIMABLE
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
LE SENS DE LA FAMILLE -10
22.40 L'enfant qui mesurait le monde, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
C'EST PAS GRAVE D'AIMER L'ARGENTINE !
22.00 Pris au piège - Caught stealing, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Edvard Munch, dans la lumière des fjords, , doc.
23.15 Alfred et Lucie Dreyfus, je t'embrasse comme je t'aime, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA NUIT NOUS APPARTIENT
Avec Joaquin Phoenix
22.50 The full monty, film

LUNDI


Camping Paradis, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LE CONCERT DE PARIS 2026
23.05 Le concert de Paris 2025, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
CRIME À RAMATUELLE
Avec Florence Pernel
22.45 Crime en Lozère, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER -12
Avec Tahar Rahim
22.40 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Jura, un massif sous pression
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 SPECTACLE
STARS 80 VS STARS 90 : LA GRANDE BATTLE
22.10 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 FILM
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
Avec Patrick Dewaere
23.05 L'impasse, film

MARDI


Alexandra Ehle, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
LES EXPERTS : LAS VEGAS -10
Avec Paula Newsome
22.50 Les experts : Las Vegas, série
FRANCE 2
20.55 SPECTACLE
LE CANARD À L'ORANGE
Avec Nicolas Briançon
23.00 Le duplex, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
Avec Julie Depardieu
22.45 Alexandra Ehle, série
CANAL+
21.05 FILM
VIE PRIVÉE
Avec Jodie Foster
22.50 Deux pianos, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
CLAUDE LELOUCH, LA VIE EN MIEUX
22.15 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
Demi-finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
TOUS ACCROS : LE PIÈGE DES ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS
22.25 Vive les microbes !

MERCREDI


All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT -10
Avec Sarah Snook
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
20.55 TÉLÉFILM
DES BLESSURES INVISIBLES
22.30 Olympe, une femme dans la révolution, film
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.00 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ALEXANDRE KOMINEK - BÂTARD SENSIBLE -12
Avec Alexandre Kominek
22.50 Antoine de Caunes - La vie « rêvée » d'un enfant du rock, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
22.45 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
20.55 FILM
IN THE AIR
Avec George Clooney
22.45 Abba Silver, Abba Gold, doc.

JEUDI


Miniature wife, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE -10
Avec Francis Huster
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.20 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.35 De fil et de sang, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : MILADY -10
Avec François Civil
23.20 Versailles, les secrets d'un château spectaculaire, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
SACHA
Avec Sophie Broustal
22.40 Sacha, série

VENDREDI


Toy story 4, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
Présenté par Arthur
23.40 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Avec Sonia Rolland
22.05 Tropiques criminels
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LES ANNÉES 80, UNE GÉNÉRATION DE TUBES
23.05 Une journée avec Balavoine, doc.
CANAL+
21.05 FILM
RUNNING MAN
Avec Glen Powell
23.15 Marche ou crève, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
MATISSE & LYDIA
22.00 1,2,3 Poquelin, spectacle
M6
21.10 FILM
TOY STORY 4
Avec Richard Darbois
22.55 Reine des Neiges : dans les secrets du nouveau défi de Disneyland Paris, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Avignon Première ★★★



Pour la troisième année, Paris Première prend ses quartiers d'été dans la Cité des Papes pour suivre le Festival off d'Avignon, événement alternatif de théâtre et de spectacle vivant. Chaque soir jusqu'au 25 juillet, durant dix minutes, l'émission *Avignon Première* proposera une interview d'une personnalité de la manifestation, ainsi que trois coups de cœur sur des thématiques variées. **Paris Première, tous les jours, 20 h 50**

Le Sens de la famille ★★

Suite à un événement mystérieux, chaque membre de la famille Morel voit son esprit transféré dans le corps d'un autre. Ainsi, Chacha, la petite fille de 6 ans, se retrouve dans la peau de son papa Alain, lui-même coincé dans celle de son fils Léo. L'adolescent prend l'apparence de sa grande sœur Valentine, tandis que cette dernière est emprisonnée dans le corps de sa mère Sophie… **Dimanche 12, France 2, 21 h 10**

Inestimable ★★

Inspirée d'une histoire vraie, la comédie *Inestimable* raconte comment trois copains ont découvert un trésor en faisant de la plongée sous-marine en Corse. Lors d'une pêche aux oursins, François, Ange et Félix tombent sur de nombreuses pièces romaines, médaillons et objets en or datant du IIIe siècle, qu'ils décident de revendre pour s'enrichir… Didier Bourdon, Philippe Corti et Éric Fraticelli incarnent ces amis trop heureux de faire fortune. **Dimanche 12, TF1, 21 h 10**

Le Concert de Paris ★★



Avancés exceptionnellement au 13 juillet, le Concert de Paris et son spectaculaire feu d'artifice rendent hommage à la France, ses valeurs républicaines et ses héros, mais aussi aux victimes de l'attentat terroriste qui a frappé Nice il y a dix ans. Au pied de la tour Eiffel illuminée, ce concert, présenté par Stéphane Bern, réunira un casting grandiose, sous la direction du chef d'orchestre Daniel Harding. **Lundi 13, France 2, 21 h 10**

Putain de chat ! ★★

Adaptée de la série d'albums graphiques franco-belge du même nom de Lapuss' et Tartuff, cette série d'animation porte à l'écran les aventures de Moustique, petit félin abandonné aussi diabolique qu'attachant, et de son sauveur Stéphane. Si la créature teigneuse essaie par tous les moyens de prendre le pouvoir, cet homme doux et bienveillant lui trouve toujours des excuses… **Du lundi au vendredi, Arte, 20 h 50**

N'oubliez pas les paroles ★★



Nagui et son équipe célèbrent l'été en musique avec un numéro de *N'oubliez pas les paroles* en faveur du Secours populaire. À cette occasion, Alice Pol, Artus, Helena Noguerra, Nikos Aliagas, Camille Cerf et Bruno Solo viendront sur le plateau pour tenter de retrouver les bonnes paroles des plus grandes chansons françaises. Ils essaieront de remporter jusqu'à 150 000 € au profit de l'association. **Jeudi 16, France 2, 21 h 10**

Des blessures invisibles ★★

Camille (Sarah Suco) et Raphaël (Pierre Perrier) semblaient filer le parfait amour. C'est en tout cas ce dont était persuadée Marion (Marie Denarnaud), la sœur de Raphaël et meilleure amie de Camille. Mais quand cette dernière disparaît mystérieusement, le tableau idyllique se fissure. Fugue, suicide ou meurtre ? La police est saisie de l'affaire et lance une enquête, tandis que Marion vient en aide à son frère pour s'occuper des enfants. **Mercredi 15, France 2, 20 h 55**

Versailles, les secrets d'un château spectaculaire ★★

Chaque année, le château de Versailles attire plus de sept millions de visiteurs mais également de nombreux rendez-vous culturels. Ce documentaire nous plonge dans les coulisses de ces spectacles grandioses. Des jardins aux galeries souterraines des fontaines, tout est mis en œuvre pour que chaque événement puisse se dérouler sans accroc. **Jeudi 16, M6, 23 h 20**

Toy Story 4 ★★★

Nous retrouvons toute la fine équipe coulant des jours heureux dans la chambre de Bonnie. Un beau jour, cette dernière rentre de l'école avec un nouveau venu à leur présenter : Fourchette. C'est la fillette elle-même qui l'a fabriqué, avec l'aide des couverts de son déjeuner. Woody décide de prendre Fourchette sous son aile et de l'introduire auprès de la bande. Problème : le petit nouveau refuse d'être considéré comme un jouet, mais comme un déchet ! **Vendredi 17, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Prisoner


© Sky UK

Pour sa journée de reprise post-congé maternité, Amber Todd a du pain sur la planche ! Cette agente pénitentiaire est chargée d'assurer le transfert d'un prisonnier de haute importance. Quand son convoi est pris d'assaut, elle se retrouve menottée au fameux détenu et pourchassée avec lui… Izuka Hoyle et Tahar Rahim forment ce duo que tout oppose dans *Prisoner*, une fiction britannique haletante. *« La particularité de cette série, c'est que les personnages sont menottés l'un à l'autre. Et c'est l'une des choses qui m'a le plus attiré dans ce projet »*, a confié Tahar Rahim en conférence de presse. Et de préciser : *« J'ai eu de la chance de tomber sur Izuka Hoyle, qui est une merveille. Mais c'est aussi un vrai soldat sur le terrain. Elle a une capacité de coordination physique assez impressionnante, ce qui fait qu'elle a dû baisser son niveau personnel pour correspondre à son personnage, rendant tout plus simple pour moi. »*

Lundi 13, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Concert – Jean-Sébastien Bach : Messe en si mineur

Le Concentus Musicus Wien et le chœur d'enfants Wiltener Sängerknaben interprètent l'œuvre magistrale et sacrée de Jean-Sébastien Bach. ***Samedi 11, 21 h 40***

Environnement **Échaudée par la canicule historique du mois de juin, l'agriculture française constate les dégâts et appréhende déjà les vagues de chaleur à venir.**

L'agriculture française mise à l'épreuve par les canicules



Une exploitation agricole à Cussac, en Haute-Vienne, confrontée à la canicule et à la sécheresse. *PhotoPQR/MAXPPP*

Bouteille d'eau sur le tableau de bord et phares allumés, Kévin Serein sillonne ses parcelles d'orge au volant de son tracteur. Il est trois heures du matin, *« le seul moment où c'est supportable dans la cabine sans risquer de foutre le feu aux champs »*, lance l'agriculteur de 36 ans.

Pour limiter le risque d'incendie après la canicule, les préfectures ont pris des arrêtés limitant, voire interdisant temporairement, les moissons aux heures les plus chaudes de la journée. Plusieurs dizaines de départements sont concernés. *« Un outil en fer qui frotte contre un caillou, une étincelle sur un sol ultra-sec et c'est parti »*, confirme Kévin, un extincteur derrière son siège, désormais habitué au travail de nuit à cette période de l'année. Pour lui, comme pour nombre d'agriculteurs, l'adaptation est déjà une réalité quotidienne, une contrainte supplémentaire.

« Entre le 10 et le 14 juillet, les moissons de blé, d'orge et de colza seront quasiment terminées en France, c'est totalement inédit », indique Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Si les fortes chaleurs impacteront forcément les rendements, c'est déjà perdu pour certaines cultures de printemps. *« Pour le maïs, on enregistre 30 % de rendement en moins, en moyenne, dans l'Hexagone*, poursuit l'agriculteur. *L'épisode caniculaire est arrivé au plus mauvais moment : celui de la floraison, soit le stade où le besoin en eau est le plus important. »*

Au sortir d'une canicule historique et dans l'attente d'éventuelles nouvelles vagues de chaleur, l'effroi domine chez les agriculteurs. La dernière semaine de juin 2026 fera date : mortalité accrue dans les élevages de volailles, brûlure des fleurs de maïs avant même qu'elles ne puissent produire leurs grains, perte de production laitière… La chaleur n'a épargné personne en France, et surtout pas l'agriculture, toujours en première ligne face au changement climatique.

Dans les élevages, la surmortalité a été telle que les usines d'équarrissage – chargées du traitement des cadavres d'animaux – n'ont pas pu suivre la cadence. Les éleveurs ont été contraints d'enterrer eux-mêmes leurs volailles mortes. Dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie, entre 2,5 et 3 millions de volailles ont péri. Dépourvues de glandes sudoripares, elles ne transpirent pas et ne peuvent évacuer la chaleur autrement que par la ventilation.

Selon l'Anvol, l'interprofession des volailles de chair, les élevages français n'avaient pas été frappés par une telle surmortalité depuis la canicule de 2019. Impréparée à l'époque, la filière a pourtant largement investi depuis dans des systèmes de brumisation et de ventilation, des solutions d'hydratation vitaminée, ainsi que dans l'isolation des bâtiments et les circuits de refroidissement. *« Certains éleveurs, encore peu équipés, notamment dans le quart nord-ouest du pays, ne s'attendaient pas à une vague de chaleur d'une telle intensité et d'une telle durée »*, remarque Yann Nédélec, directeur d'Anvol. Aussi marquante soit-elle, cette hécatombe ne représente *« que 1 % de la production annuelle nationale »*, tempère-t-il. Si ces pertes sont, selon lui, économiquement absorbables grâce aux systèmes d'assurance existants, *« le choc humain, lui, est considérable »*.

« Les dégâts sont avant tout humains et sociaux, confirme Aurélie Catallo, directrice agriculture et alimentation à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). *Une majorité du monde agricole est dans la sidération, c'est le désarroi le plus complet qui domine. Il est probable que des agriculteurs quittent la profession, voire tombent en dépression, dans les mois et les années à venir. »*

Déclarant être entrée en « mode crise », la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé, le 1er juillet, le déblocage de prêts garantis par la Banque publique d'investissement *« pour que les agriculteurs et les éleveurs puissent s'équiper de systèmes de brumisation et de ventilation afin de se préparer aux prochaines canicules »*.

Face à une situation climatique jugée inéluctable et durable, le risque est celui de l'atonie. *« Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître : quel que soit le modèle – bio, raisonné ou conventionnel –, tout le monde en prend pour son grade. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire pour s'adapter »*, juge Aurélie Catallo.

Les conséquences économiques et les moyens d'adaptation rejoignent les débats sur la loi d'urgence agricole, qu'examinera à la mi-juillet une commission mixte paritaire.

Les parcelles irriguées – soit 25 % du maïs cultivé en France – ont, elles, mieux résisté, précise l'AGPM. De quoi *« relancer le débat sur l'irrigation et le stockage de l'eau l'hiver, lorsqu'elle est excédentaire et nous inonde »*, tranche Franck Laborde.

Votée le 2 juillet, la version sénatoriale de la loi d'urgence agricole prévoit le doublement des volumes de stockage d'eau à l'horizon 2035 et la définition d'*« un principe de non-régression agricole dans la gestion de l'eau »*.

Si la question des moyens de production est essentielle pour s'adapter, celle du revenu agricole l'est tout autant, souligne Hervé Lapie, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). *« L'éléphant dans la pièce, c'est la pression de la grande distribution. La politique du prix bas, c'est bien joli, mais, en bout de chaîne, elle empêche l'agriculteur de dégager le revenu nécessaire pour investir dans la transition. »*

À la fois céréalier, viticulteur et éleveur de blondes d'Aquitaine, misant également sur la vente directe, Kévin Serein juge, lui, que *« l'important, c'est aussi et surtout de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »*.

Depuis la cabine de son tracteur, il observe au loin ses vignes. Certaines ont subi des brûlures irrémédiables dues aux coups de soleil. Difficile d'estimer les pertes de rendement. Une chose est sûre : *« les vendanges débuteront début août »*. Elles seront les plus précoces de sa carrière d'agriculteur.

Rémi BARBET

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PARIS CPCE
PJ

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL